

# Angoisse à la Préfecture : et si le tueur avait eu accès à la liste des infiltrés dans les mosquées ?

P. 3

# Notre-Dame : un chantier en panne

P. 4



600 000 selon les organisateurs, 40 000 selon la police. Les anti-PMA démentent avoir fait...

# Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

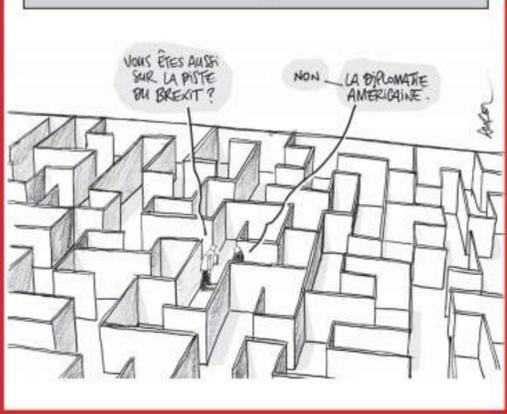


... un gros bidé !

103<sup>e</sup> ANNÉE - N° 5161 - mercredi 9 octobre 2019 - 1,20 € D.O.M. 1,80 € - Suisse 2,60 FS - Belgique / Luxembourg 1,40 € - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Tunisie 3,5 dt - Maroc 15 MAD - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 1000 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 \$ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

# Après le tueur de la Préfecture de police, un cas inquiète l'Elysée Castaner présente des signes de ridiculisation !

## IL FAUT SUIVRE



## Un Trump peut en cacher un autre

« SI LA TURQUIE fait j'estime, dans ma grande et inégalable sagesse, que cela dépasse les bornes, je détruirai et anéantirai complètement l'économie de la Turquie. » Telle est la dernière saillie, pardon, la dernière volée fulminante de Trump, lâchée le lundi 7 octobre au soir sur Twitter. Un revirement total moins de vingt-quatre heures après un chaleureux coup de fil, passé, dimanche soir, au président turc Erdogan, qui laissait à ce dernier la voie libre pour déclencher une opération contre les forces kurdes dans le nord de la Syrie.

Dans sa « grande et inégalable sagesse », Trump a aussi cru bon d'allumer un contre-feu (d'artifices), le 3 octobre, à l'adresse ukrainienne en défilant, par un tweet, la Chine d'enquêter à son tour sur les « arnaques » de son adversaire démocrate l'ex-vice-président Joe Biden et de son fils Hunter. Une prétendue « blague » qui a embarrasé nombre de sénateurs républicains, y compris son plus fidèle soutien, Lindsey Graham, plus critique encore sur la Syrie.

Tenant des diversions désespérées sur la scène internationale, Trump fait de plus en plus figure de Joker, le comique grimaçant cher à Hollywood, mais ses saillies lui reviennent en boomerang. Tandis que le piège de la procédure d'impeachment ( destitution ), déclenchée le 24 septembre, se resserme, Trump pond des centaines de

tweets, dénonçant « un coup d'Etat », stigmatisant les « traîtres »...

Or ce n'est plus lui qui dicte son tempo par ses tweets mais les élus chargés de l'enquête ainsi que les médias, au fil des révélations. Ce n'est plus un mais deux lanceurs d'alerte anonymes de la CIA qui ont dénoncé sa conversation suspecte avec le président ukrainien Zelensky, au cours de laquelle Trump semble avoir exercé un chantage à l'aide militaire US pour que ce dernier ordonne une enquête sur son rival Joe Biden. Des SMS entre diplomates américains, tout juste révélés, l'attestent. Dans l'un d'eux, le chargé d'affaires américain à Kiev Bill Taylor s'exclame : « Je trouve ça dingue de suspendre l'aide sécuritaire en échange d'un coup de main pour une campagne politique. »

Et voilà que, sur un autre front - dans le cadre de la procédure sur les versements effectués à l'actrice porno Stormy Daniels pour acheter son silence -, un juge fédéral de New York vient d'autoriser le procureur de Manhattan à accéder aux déclarations de revenus de Trump, qui a toujours énergiquement refusé de les rendre publiques.

Sa « grande et inégalable sagesse » suffira-t-elle face à tant d'adversité ?

D. F.

## CASTANER À VIF

« LES MURS vibrent longtemps de l'écho de ce geste », a lancé gravement Macron, mardi, dans la cour de la Préfecture de police de Paris. Il parlait du réflexe du jeune policier qui, en « neutralisant » l'informaticien radicalisé Mickaël Harpon, a fait cesser la tuerie du jeudi 3 octobre, qui s'est soldée par quatre morts et une blessée. Mais, si les murs n'ont pas fini de vibrer, c'est d'abord de la tuerie elle-même, et tout aussi évidemment de l'enchaînement des faits qui l'ont rendue possible.

Des faits qui ont permis qu'un informaticien de la Direction du renseignement de la Préfecture de police (DRPP), autrement dit le service chargé de détecter la radicalisation et de potentiels passages à l'acte terroristes puisse, au sein même de ce service, se radicaliser et commettre au couteau le carnage que l'on sait.

Le tout alors qu'il présentait depuis 2015, où il s'était ouvertement réjoui de l'attentat contre « Charlie Hebdo » auprès de ses collègues, qui en avaient verbalement référé à leur hiérarchie, des signes pour le moins préoccupants de radicalisation islamiste. De quoi effectivement secouer les murs et casser les vitres (lire p. 3), d'autant que, de par sa fonction de maintenance informatique, l'intéressé avait accès à tous les secrets des ordinateurs de ce service à dossiers très sensibles. Et que, si l'enquête en cours venait à révéler qu'il les a utilisés avec ses mauvaises fréquentations, cela ferait non seulement vibrer les murs, mais mettrait plus encore ce « dysfonctionnement d'Etat » au cœur des dégâts.

L'euphémisme est du ministre de l'Intérieur Castaner. Il a mis plus de temps à le trouver qu'à parler, trop vite, d'un tueur n'ayant « jamais présenté de difficultés comportementales ». Il se défend de ce problème de communication précoce, dont ce n'est pas la première manifestation, en expliquant qu'« aucun élément sur une quelconque radicalisation » n'apparaît dans le « dossier administratif » qui lui avait été présenté.

Il dit vrai, mais c'est justement ce qui est inquiétant. Et à plusieurs titres. D'abord, parce que cela signifie que les supérieurs hiérarchiques du tueur ont mal ou pas perçu les signes de radicalisation qui leur avaient été rapportés. Ensuite, parce que, au-delà de la regrettable tendance de Castaner à céder trop facilement à la pression des chaînes d'info en continu pour aligner à chaud des affirmations sans informations, cela veut dire qu'il a aussi manqué de s'inquiéter. Que, dans

ses services, nul n'ait été à même de lui fournir un dossier plus étayé.

Pour autant, si le ministre de l'Intérieur est concerné au premier chef, charger la mule pour le rendre responsable de tout cet enchaînement meurtrier est infondé. Il n'était pas aux affaires en 2015, pas plus que la responsable de la DRPP concernée au moment où ont eu lieu ces manquements.

Exiger à chaque occasion, comme ne s'en prive pas la droite, la démission de Castaner est peut-être de bonne guerre, mais, pour l'immédiat, ce n'est pas vraiment le bon combat. Et, s'il y a urgence, ce n'est pas tant d'instrumentaliser ce drame que de revoir au plus vite et sérieusement le mode de fonctionnement des services censés nous protéger du terrorisme. Pour que ne se produise plus ce genre de tuerie qui fait « vibrer les murs » mais a de quoi aussi faire un rien trembler le pays.

Erik Emptaz

### LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SUR LA SELLETTE



## En marche ! pour le musée

BENJAMIN GRIVEAUX en a sorti une bien bonne. Le 1<sup>er</sup> octobre, sur la chaîne i24news. Invité d'Anna Cabana, le candidat LRM à la Mairie de Paris s'est dit favorable à l'idée de donner le nom de Jacques Chirac au musée du Quai-Branly, fondé par l'ancien président. Cela ne fait guère que trois ans que ledit musée a pris l'appellation de « musée du Quai-Branly-Jacques-Chirac ». Griveaux n'a plus beaucoup de temps pour potasser les guides touristiques de la capitale...

## APPRENDRE À DÉTECTER LES AGENTS RADICALISÉS DANS LES SERVICES



## La Manif pour les nuls

ILS ONT le sens du calendrier, ces anti-PMA. Et d'une, ils ont choisi de manifester le 6 octobre, avec un léger retard à l'allumage, et pas seulement sur leur époque. La loi sur l'élargissement de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes a déjà été votée à l'Assemblée, et le passage au Sénat n'est plus qu'une formalité. Oui, bon, d'accord, mais un divin miracle peut toujours arriver. « L'histoire n'est jamais écrite d'avance », a fait mine de croire, sur Twitter, Tugdual Derville, le président d'Alliance Vita. Pour fouetter les ardeurs avant le défilé, notre guérillero ultra-catho et anti-IVG avait tweeté d'autres arguments décapants : « Vous vous croyez exclu de l'histoire ? Gare à la déprime anthropologique (sic) ! Pensez aux résistants. »

Un vrai maquis ! Certes, la vedette Marion Maréchal-Le Pen a séché la manif, mais d'autres sbires du Rassemblement national étaient bien présents, de même que la fine fleur des Républicains, Julien Aubert ou Guillaume Larrivé. Un succès « anthropologique » ! Avec le même sens aigu du calendrier, la Manif pour tous a déjà annoncé cinq nouveaux défilés, dont les dates tombent - c'est fou - le 1<sup>er</sup> décembre, Journée mondiale de lutte contre

le sida, le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, ou encore le 17 mai, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie. « Provocation ! » ont hurlé les associations gay et anti-sida. Pur hasard, a rétorqué la dame patronnesse de la Manif pour tous, Ludovine de la Rochère. La preuve : les anti-PMA prévoient aussi de faire leur cinéma le 19 janvier, Journée internationale... du pop-corn, et le 14 juin, Journée mondiale de la poupée.

Pour jouer au papa et à la maman ?

I. B.

## La noix d'honneur

DÉCERNÉE à Ségolène Royal pour son rétro-pédalage concernant les cancers du sein (« dus aux pesticides », affirmait-elle, crânement le 5 octobre). Sur France Inter (7/10), l'ancienne ministre de l'Environnement a reconnu que son propos était « un peu résumé ». Avant de balayer tout souci d'exactitude : « Si on attend que tout soit démontré, il n'y a plus de principe de précaution (...). A force de dire : "Faut rien dire", on ne dit rien. » Un danger qui ne menace pas Ségolène...

## Nuñez en renfort

INTERROGÉ, dimanche sur LCI, après l'attaque de la Préfecture, sur la démission de son ministre de tutelle, Laurent Nuñez a lancé : « Il n'est pas question de démissionner, à ce stade. » Avec des amis pareils...

### SÉISMES POLITIQUES : LARCHER NE SERA PAS CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE EN 2022



## Macron contre Macron

LE MACRON nouveau est arrivé. L'Promis, la fronde longue distance des gilets jaunes l'a changé. Fini le jeune président sûr de lui et dominateur, limite arrogant, qui faisait la leçon au quidam et l'invitait à traverser la rue pour trouver du boulot. Macron n'est plus le même. La preuve ? Avant son élection, il défendait la politique migratoire d'Angela Merkel ; désormais, il entend durcir la législation pour asphyxier Marine Le Pen. Macron n'a peur de rien, pas même des grosses ficelles. « Les Dossiers du Canard » se sont penchés sur son cas et ont mené l'enquête. De son enfance de chef à ses trois échecs à Normale sup, de son adolescence chez les jé-

suites à son entrée dans la banque d'affaires, de sa fidélité jurée à François Hollande à sa trahison, rien n'est celé, tout est raconté.

Le récit d'une résistible ascension et, « en même temps », d'une vraie constante dans l'autosatisfaction de sa personne. A mi-mandat, le bilan de Macron est très discuté, mais il a réussi à morceler la gauche et à faire exploser la droite, ce qui lui ouvre des perspectives pour une éventuelle réélection en 2022. Pour tout connaître du chef de l'Etat, des « Dossiers » particulièrement « nouveau monde », à parcourir sans crainte de son bilan carbone.

« Macron contre Macron », 140 p., 6 €.



Après la claque des gilets jaunes, comment Macron 2 veut faire oublier Macron 1<sup>er</sup>

## Macron aime à nouveau la presse

**« JE SUIS plus convaincu aujourd'hui qu'il y a quelques mois (...) que cette fonction est indispensable à la démocratie (...). On a besoin des journalistes. »** Emmanuel Macron a fait son mea culpa, le 4 octobre à Clermont-Ferrand, lors de la cérémonie du centenaire du quotidien « La Montagne ». Un plaidoyer surprenant pour le métier de journaliste de la part de celui qui, au début de son quinquennat, avait snobé l'ensemble de la profession et même dé-



ne peut pas continuer à faire du catastrophisme sur la base de n'importe quoi. » Avant de se lamenter : « Aujourd'hui, tout le monde prend la parole sur tout, via les réseaux sociaux, les chaînes d'info ; des photos sont truquées, des faux communiqués de la Préfecture sont diffusés sans contrôle. La parole de l'Etat, des scientifiques et des journalistes sérieux est dévalorisée car noyée dans un ensemble confus. »

Et le chef de l'Etat de citer les mots de Léon Blum lors du vote, en 1940, donnant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain : « J'ai vu les esprits se dissoudre dans un bain d'acide. »

Bigre. Heureusement, l'époque est moins dramatique, et Macron a

conclu plus paisiblement : « Il convient de retrouver rigueur et rationalité. C'est ce que j'ai dit d'ailleurs au journal « La Montagne ». La presse quotidienne régionale a un rythme et un ton qui éclairent bien et mieux. Il ne faut pas céder à la tyrannie de la réaction à chaud. » Une leçon de journalisme, certes, mais aussi un message adressé à un certain Christophe Castaner...

### Castaner en sursis

« Casta a parlé trop vite », a estimé, ce week-end, Macron devant des visiteurs. Mais il a tout notre soutien. Ce n'est pas un problème à traiter, en tout cas pas avant les municipales. »

Consigne à donc été donnée aux ministres de « serrer les rangs » autour de leur collègue, qui ne semble pas, néanmoins, au mieux de sa forme. Une impression renforcée par cette déclaration de l'autre locataire de la Place Beauvau, Laurent Nuijter, sur BFMTV (6/10) : « Il n'est pas question de démissionner, à ce stade. »

En réalité, le chef de l'Etat, qui déteste agir sous la pression, fera tout pour ne pas offrir la tête de Castaner à l'opposition. Laquelle se livre, selon lui, à « un jeu déplorable » qui « consiste à demander la démission d'un ministre dès que survient une crise ».

A ce compte-là, en effet, le gouvernement serait décimé depuis longtemps. Et Macron lui-même aurait rendu son tablier...

### Le mors aux dents

Une analyse partagée par Edouard Philippe, qui a renouvelé dans le « JDD » (6/10) son soutien à Castaner et qui voit dans les attaques de l'opposition contre le ministre de l'Intérieur « beaucoup d'indécence, dans ce contexte dramatique ».

Et de livrer, le 7 octobre, cette analyse devant ses conseillers : « La droite, n'ayant plus de vision en matière économique, essaie de se refaire en nous défiant sur le régional et en copiant l'extrême droite. Elle ne va pas lâcher Casta. Il faut donc faire bloc autour de lui, comme il faut faire bloc autour des policiers. »

Conclusion du Premier ministre : « Ils demandent toutes les semaines la démission de Casta, mais personne n'a envie de la leur offrir. Il faut que Christophe encaisse et serre les dents. »

A la longue, il va finir par les user !

### Déradicalisation à la PP

Le même Philippe, qui d'habitude ne se laisse pas emporter, s'est littéralement déchainé après la tuerie à la Préfecture de police. A preuve, cette tirade devant ses conseillers :

« Si un fonctionnaire de police ou de l'Etat applaudit à l'attentat

de « Charlie Hebdo », comme l'a fait Mickaël Harpon, il faut le virer sans délai. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait en 2015 ? Si un fonctionnaire de police refuse d'avoir un contact avec des femmes, il faut le virer. Cela n'a pas été fait. Il y a des responsables qui devront rendre des comptes. »

« Des responsables » ? Suivez le regard du Premier ministre : en 2015, au moment des premiers signes de radicalisation de Mickaël Harpon, c'était un certain Bernard Cazeneuve qui était ministre socialiste de l'Intérieur. Le



même qui, aujourd'hui, publie le récit de ses années passées Place Beauvau. Et qui, accessoirement, lorgne la présidentielle de 2022...

### T'as pas voulu voir Rodez

La tuerie du 3 octobre à la Préfecture de police a fait une victime collatérale : la bonne retransmission sur les chaînes d'info du débat de Macron à Rodez sur les retraites. Et, accessoirement, les relations, déjà dégradées depuis la crise des gilets jaunes, entre le même Macron et BFMTV.

Contrairement aux engagements pris par les quatre chaînes d'info, deux d'entre elles (BFM et CNews) ont renoncé à retransmettre le débat de Rodez, pour se consacrer quasi exclusivement au quadruple meurtre de Paris.

Une décision qui a beaucoup « déçu » le chef de l'Etat, surtout remonté contre BFM, qui « n'a pas joué le jeu ». CNews étant visiblement passée par pertes et profits.

Explication d'un conseiller élyséen : « Il y avait un deal implicite pour que BFM diffuse le débat de Rodez. La chaîne se défend en disant que l'actualité de la PP imposait un autre choix. Mais le débat a commencé à 19 h 30, six heures et demie après l'attentat à la Préfecture de police. »

Et alors ? Même les chaînes d'info ont bien le droit de prendre un peu de recul avec l'actualité !

## Le chemin de croix bruxellois de Sylvie Goulard

C'EST ce mercredi 9 octobre au soir que Sylvie Goulard, la candidate de Macron pour le poste de commissaire européen, doit remettre ses réponses aux questions posées (sur 11 pages !) par les parlementaires bruxellois. Comme l'avait prévu « Le Ca-



mandat, l'institut américain Berggruen. Au point que, à la sortie de cette pénible séance, un parlementaire français faisait cette remarque : « Non seulement Sylvie Goulard s'est mal défendue sur le fond, mais en plus elle l'a fait avec une morgue et une condescendance qui ne lui ont pas rendu la tâche aisée. »

### Trop-plein de compétences

Pour tout simplifier, de nombreux parlementaires européens se sont mis à s'interroger sur le périmètre des missions confiées à Sylvie Goulard. Selon le mandat que désire lui confier la nouvelle patronne de la Commission, Ursula Von der Leyen, elle devrait en effet s'occuper du marché unique, de l'industrie, du numérique, de l'audiovisuel, de la défense et de l'espace. Certains eurodéputés confient donc en privé qu'ils seraient prêts à oublier les « casseroles » de Goulard en

échange d'une réduction du nombre de ses attributions.

### Lubrizon au rapport

« J'ai fait venir le patron de Lubrizol, et il a compris qu'il devra payer pour les dégâts et les préjudices liés à l'incendie de son usine à Rouen. » Macron a ainsi confirmé, lundi devant ses proches, qu'il avait fait convoquer le pédégé du groupe, l'Américain Eric Schnur, par la ministre de l'Ecologie, Elisabeth Borne. Laquelle, le 4 octobre, lui a fait passer, en substance, ce message :

« Ce serait la pire hypothèse pour Macron, remarque un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay. Il lui faudrait choisir entre maintenir sa confiance à Goulard tout en acceptant une réduction du rôle de la France à la Commission européenne. Ou bien larguer sa candidate et proposer quelqu'un d'autre qui pourrait conserver toutes ses compétences. »

Les parlementaires européens ont jusqu'au 14 octobre pour examiner les réponses écrites de Sylvie Goulard. Une seconde audition aura alors lieu. Et, d'après un parlementaire européen qui en est à son troisième mandat : « C'est à ce moment-là qu'on verra si Macron et son homme de main à Bruxelles, Stéphane Séjourné, ont une vraie influence dans les instances européennes. » En effet !

« Ce serait la pire hypothèse pour Macron, remarque un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay. Il lui faudrait choisir entre maintenir sa confiance à Goulard tout en acceptant une réduction du rôle de la France à la Commission européenne. Ou bien larguer sa candidate et proposer quelqu'un d'autre qui pourrait conserver toutes ses compétences. »

### ATTENTAT À LA PRÉFECTURE DE POLICE



« Il serait heureux que vous participiez à la reconstruction et aux indemnisations, et très rapidement. La communication du gouvernement sera différente selon que vous assumiez ou non vos responsabilités. »



Résultat : le pédégé en question, en visite le lendemain à Rouen, s'est engagé à « faire tout ce qu'il pouvait » pour aider les Rouennais et à « réparer au maximum les dégâts causés, [ainsi qu'à] assurer le nettoyage (...) et la sécurité du site, et compenser les pertes, notamment pour les agriculteurs ».

Il est vrai que le principal actionnaire du groupe, le célèbre Warren Buffett, pèse au bas mot 82,5 milliards de dollars. Quelques centaines de millions d'euros pour dédommager la ville de Rouen et ses habitants ne le mettraient pas sur la paille.

## Haro sur la FNSEA !

APRÈS son débat sur les retraites, le 3 octobre à Rodez, Macron a fait une visite surprise, le 4 au matin, au Sommet de l'élevage à Cournon-d'Auvergne, deuxième plus grand rendez-vous agricole de France (après celui de Paris).

Une occasion, a-t-il dit, de mieux « comprendre la colère » agricole, afin de mieux « régler les problèmes ».

Il en a profité pour expliquer longuement aux agriculteurs que leurs « difficultés n'ont rien à voir avec le Ceta » et pour protester contre le comportement violent de militants de la FNSEA qui venaient de chasser deux députés macronistes du Sommet de l'élevage.

Rentré à Paris, le chef de l'Etat n'a pu s'empêcher, dimanche, en petit comité, de rouler des mécaniques :

« Ce n'est que la veille que j'ai décidé d'aller au Sommet de l'élevage. »

### Merci, AZF !

L'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen a été, comme de juste, la grande vedette du Conseil des ministres du 2 octobre :

« Nous avons évité une catastrophe bien pire, a expliqué Edouard Philippe, car le feu aurait pu se propager à d'autres sites de production. Cette catastrophe a été évitée grâce à la réactivité des salariés et des pompiers. On n'a eu ni morts ni blessés, et le feu a été maîtrisé en douze heures. En fait, les leçons qui ont été tirées d'AZF ont sans doute permis d'éviter la pire : elles ont contribué à modifier les conditions de sécurité sur tous les sites classés Seveso. »

### Choix cruel

Et le Premier ministre d'ajouter : « Nous avons fait le choix de la transparence totale sur le résultat des analyses et nous allons continuer à le faire car nous n'avons rien à cacher. »

Même si personne ne le croit ?

### Gestation dans la douleur

Fureur de Macron après le vote, dans la nuit du 3 au 4 octobre, d'un amendement de députés En marche ! visant à reconnaître la filiation des enfants nés de GPA pratiquée à l'étranger. Et ce en plein débat sur la PMA.

« La majorité n'a pas fait son boulot ! a-t-il explosé. Elle doit se ressaisir et veiller au respect de nos engagements. Il fallait empêcher cet amendement de passer ! Nous favorisons la filiation par l'adoption, comme l'a

très bien expliqué Nicole Belloubet, et pas la reconnaissance automatique pronée par les auteurs de l'amendement. »

Pour l'Elysée, ce vote est d'autant plus incompréhensible – et inutile – que, dès le lendemain, un arrêt de la Cour de cassation reconnaissait, comme prévu, la filiation de jumelles (Ménnesson) nées il y a dix-neuf ans par GPA.

Dans sa décision du 4 octobre, la plus haute juridiction française considère qu'« une GPA réalisée à l'étranger ne peut faire, à elle seule, obstacle à la reconnaissance en France d'un lien de filiation avec la mère d'intention ».

### Bien-être animal... et électoral

A l'instigation du sous-ministre Gabriel Attal, Macron pousse le gouvernement à s'emparer du thème du bien-être animal. Le secrétaire d'Etat à l'Education et à la Jeunesse avait abordé le sujet lors du dernier séminaire gouvernemental.

« On ne peut pas imaginer répondre aux attentes des jeunes sur l'environnement, avait-il expliqué à ses collègues, en ne leur parlant que de la part du nucléaire dans le mix énergétique. Ils veulent qu'on avance sur des sujets concrets : le plastique, le gaspillage, le bien-être animal. Et, sur ce point, on est vraiment loin d'être au niveau ; il faut être beaucoup plus ambitieux, avoir une parole politique forte. »

Conclusion d'Attal : « Il ne faut pas laisser les extrémistes, In-soumis et RN, capter le sujet. Si Marine Le Pen s'affiche avec des chats matin et soir, ce n'est pas pour rien, il y a une stratégie derrière. »

Peut-être que sa nièce Marion est allergique aux poils de chat ?

### Bergé en boucle

Il y a tout juste une semaine, Aurore Bergé a eu un coup de chaud.

Elle venait de découvrir que « Le Canard » (2/10) évoquait sa présence pour le moins limitée au conseil communautaire de Saint-Quentin, dont elle est l'élu. Ce qui ne l'empêche pas de palper de sympathiques indémités : plus de 6 000 euros en deux ans pour deux venues en réunion du conseil.

La porte-parole de LRM a aussitôt sauté sur son téléphone pour demander expressément aux petites mains des Marcheuses que cette « mare » ne figure dans aucune « boucle » de la messagerie cryptée Telegram. Ni celle à destination des cadres du parti ni celle à destination de ses collègues parlementaires. Et encore moins celle des membres des cabinets et des ministères.

Aurore Bergé avait déjà délégué la même consigne au sujet d'un article publié par « L'Express » et titré : « Loi bioéthique : couacs en série et tensions chez les députés LRM ».

Si jeune et déjà rompue aux vieilles méthodes...

## minimares

- Lu dans « Le Monde » (5/10) : « Emmanuel Macron se droïe de nouveau sur tous les fronts. Parce qu'il y avait eu une pause ? »
- Observation du député LRM Sacha Houlié (« Le Monde », 5/10) : « Le Président continue deux choses : poser la ligne politique et s'engager en première ligne dans un dialogue avec le peuple par les débats. Le Premier ministre coordonne l'action du gouvernement, selon les orientations. Au final, c'est assez fidèle à la lettre et la pratique de la V. ». Bref, le premier décide et le second exécute ! »
- Du même Didier, cette réflexion sur l'état d'esprit chez Les Républicains (le « JDD », 6/10) : « Une nouvelle génération est en train de comprendre que, depuis vingt ans, la droite passe à côté de la société. Elle est allée dans le mur en s'opposant au pacs puis au mariage pour tous. Un détail : en 2013, Didier militait contre le mariage homosexuel. Mais, ça, c'était avant ! »
- Lu sur le site du « Figaro » (6/10), à propos de la manifestation contre l'ouverture de la PMA à toutes les femmes : « 600 000 militants selon les organisateurs, 42 000 d'après la Préfecture ». La vérité doit être entre les deux ! »
- De l'insoumise Clémentine Autain aux députés qui s'opposent à la PMA pour toutes (LCP, 2/10) : « Vous avez le droit d'être réactionnaires et conservateurs ! » Voilà qui apaisera le débat.

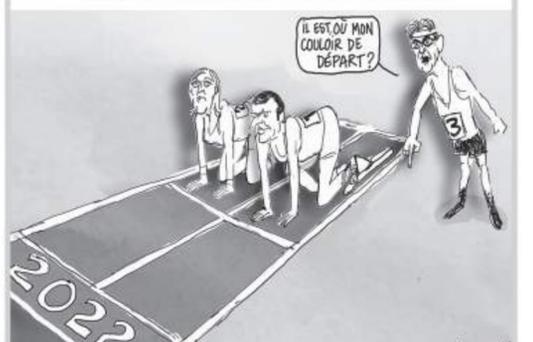
- De Nicolas Sarkozy, à propos de l'enterrement de Chirac (France 2, 6/10) : « Je me suis dit, en voyant son cercueil : "Voilà, le seul moment d'égalité dans la vie, c'est la mort." » Naisance d'un penseur.
- Confiance du président du Sénat, Gérard Larcher (« Le Figaro », 4/10) : « Il m'arrive de dire non ! Un non qui a une vraie signification, celui d'Antigone, celui qui est rare, celui sur lequel on ne revient pas. » Ça va, les chevilles ? »
- Le même Larcher évoque l'échéance présidentielle de 2022 (« Le Figaro », 4/10) : « Si les événements et les circonstances politiques le décidaient, j'assumerais. Mais ce n'est pas le rêve de ma vie ! Mon premier engagement, c'est le Sénat. » Qui est déjà bien assez grand pour lui.
- Lu dans « Le Parisien » (6/10) : « Quelle n'a pas été la surprise de Jean-Baptiste Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, lorsque sa secrétaire lui a appris que Ségolène Royal cherchait à le joindre ! Non pour parler d'un dossier de fond, mais parce que l'ambassadrice pour les pôles souhaitait accéder... à sa salle à manger quand il ne l'occupait pas. » A quoi ça sert, les pingouins, sinon ? »

- Benjamin Griveaux défend son camarade Christophe Castaner, accusé d'avoir parié trop vite après les meurtres commis à la Préfecture de police (Europe 1, 6/10) : « Il a parlé avec les éléments dont il disposait à ce moment-là. Si on fait le procès permanent de la parole, vous n'avez que le silence des politiques. » Si on ne peut plus dire une ânerie de temps en temps...
- Le même Griveaux veut le faire savoir (Europe 1, 6/10) : « On a plus de convergences que de divergences, avec Cédric Villani. Je suis sûr que l'intérêt général l'emportera sur les intérêts personnels. » Ça n'en prend pas trop le chemin.
- D'après une étude BVA (4/10), 55 % des sondés estiment que les mesures contenues dans le projet de loi de finances 2020 ne vont pas améliorer la situation économique de la France. Quel peuple de rabat-joie !
- Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, se livre (« Les Echos », 3/10) : « Ma seule ambition, aujourd'hui, c'est obtenir des résultats et gagner la crédibilité qui vient avec le temps dans mes fonctions. » Tout est dans le « aujourd'hui ».
- La secrétaire d'Etat Marlène Schiappa vante le budget de l'Egalité femmes-hommes (« La Voix du Nord », 6/10) : « En 2020, 1,116 milliard sera investi dans cette politique transversale. » Si c'est transversal, alors...

- L'eurodéputé LR Geoffroy Didier défend l'ouverture de la PMA à toutes les femmes (le « JDD », 6/10) : « Cette réforme permettra à des êtres humains qui s'aiment de réaliser leur projet parental. Elle ne tuera personne. » Ne lui reste qu'à en convaincre son grand ami François-Xavier Bellamy.
- Royal, toujours, répond à la question de l'éventualité de sa candidature à la présidentielle de 2022 (BFMTV, 4/10) : « Je ne veux pas tout de suite dire non. » Insulter l'avenir, ce n'est pas la manière de Ségolène.

- Réaction d'Alain Minc au sujet de son opportunisme politique (« Le Parisien », 6/10) : « J'ai soutenu les gens qui étaient les plus proches de ce que je jugeais utile pour notre pays. Je ne cherche pas à jouer le vainqueur au loto pour avoir une obole. » Ce n'est quand même pas sa faute si les gens qu'il juge utiles s'installent ensuite à l'Elysée ou à Matignon !
- France Inter (1/10) a invité Jean-Marie Le Pen à parler d'Eric Zemmour : « Je l'admire, il a un courage exceptionnel, mais il n'a pas l'intention d'être un acteur politique. » En est-on si sûr ? »

### AVEC LE DÉBAT SUR L'IMMIGRATION, LA COURSE À LA PRÉSIDENTIELLE EST LancÉE



## Offre d'emploi pour ex-cheminot

CHERCHE présidence de société désespérément... La petite annonce de Guillaume Pepy, 61 ans, n'a pas encore trouvé preneur. Alors qu'il doit quitter la direction de la SNCF le 1<sup>er</sup> novembre, il



multiplie pourtant les tentatives d'arrimage. Sans succès jusqu'à présent. Pepy a d'abord lorgné la présidence de Suez, groupe dont il est administrateur. Le poste lui est passé une pre-

mière fois sous le nez à cause de la guéguerre intestine opposant Gérard Mestrallet à Isabelle Kocher, directrice générale d'Engie, laquelle boîte contrôle 32 % de Suez. Il comptait s'imposer au second round.

Le mandat de Jean-Louis Chaussade, passé de la direction générale à la présidence de Suez, s'achève en mai 2020. « Impossible, Pepy est resté trop longtemps administrateur, il ne sera plus considéré comme indépendant ! » s'exclament des administrateurs. Evidemment, si le recycleur ne veut plus recycler... Qu'à cela ne tienne, le cheminot en chef a ensuite jeté son dévolu sur la présidence du conseil du groupe de transport Keolis. Mais Jean-Pierre Farandou, qui dirigeait cette

filiale de la SNCF à 70 % avant de prendre la tête de la SNCF, « n'a pas du tout envie que son prédécesseur garde un œil sur ses affaires », souligne l'un de ses proches. Exit, tout le monde descend !

Depuis longtemps, l'ancien directeur de cabinet de Martine Aubry rêve d'atterrir à Air France, mais là aussi la piste paraît fermée. Le mandat d'Anne-Marie Couderc, présidente du conseil d'administration, atteinte par la limite d'âge de 70 ans, s'achève en février, mais Ben Smith, le directeur général d'Air France-KLM, « n'a aucune envie de se laisser rogner les ailes », assure un expert du secteur.

# La vraie-fausse barbe du terroriste de la Préfecture

Angoisse des flics : Harpon a pu avoir accès à la liste des policiers infiltrés dans les mosquées.



suite n'avait été donnée, et l'informaticien avait gardé son habilitation « secret-défense », renouvelée à trois reprises depuis 2003. Si elle lui avait été retirée, il aurait dû quitter la DRPP sur-le-champ.

Depuis le 30 octobre 2017, une loi permet pourtant de révoquer des fonctionnaires radicalisés. La manœuvette dont a bénéficié Harpon est d'autant plus incompréhensible que, comme l'explique au « Canard » un officier : « Au Renseignement intérieur, certains ont perdu leur habilitation simplement pour être partis dans un pays du Maghreb sans avoir pu préalablement prévenir leur direction ou pour avoir fréquenté un journaliste. » Les imprudents.

## S comme «sans contrôle» ?

C'est seulement après la tuerie que les fausses barbes de la PP ont découvert le lieu de culte fréquenté par Harpon. Or la mosquée de Gennes était particulièrement surveillée par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ) et par le Renseignement territorial : plusieurs de ses fidèles, en effet, étaient partis se battre en Syrie auprès de Daech !

léphonie de l'informaticien pour s'apercevoir qu'il était en contact avec ces trois fichés S », tempête un haut fonctionnaire.

Le « dysfonctionnement de l'Etat » pointé par Castaner à propos du massacre à la PP ébranle évidemment le Renseignement français tout entier. L'actuelle patronne de la DRPP l'a vite compris. Ce n'est pas seulement sa tête qui est sur le billot : c'est l'ensemble de sa direction. Voilà pourquoi – comme l'ont confirmé au « Canard » des flics dudit service – consigne a été donnée de ne pas trop s'épancher auprès des enquêteurs chargés de l'enquête. Une des deux inspections décidées par Edouard Philippe, dont les conclusions sur le fonctionnement interne de la boutique sont attendues à la fin du mois, ne devrait pas contribuer à ramener calme et sérénité sur l'île de la Cité. « De toute façon, redoute une figure de la DRPP, on est cuits. »

Difficile de la contredire.

Didier Hassoux et Christophe Labbé

● Pan sur le bec ! Contrairement à ce que le « Canard » (25/9) avait affirmé, Eric Belleut, l'actuel directeur adjoint de l'ordre public à la Préfecture de Paris, n'a pas été renvoyé devant un conseil de discipline pour son implication dans l'affaire Benalla. Dont acte.

## Radicaux libres...

Pour nombre de policiers, le cas de Mickaël Harpon trahit le flou de la hiérarchie policière vis-à-vis des poulets radicalisés. A leurs yeux, s'agace un commandant, « la sanction est loin d'être automatique. Dans la plupart des cas, cela se solda par une discrète mutation ». Et de citer ce fonctionnaire du service central de lutte contre le terrorisme qui, une fois « déshabillé », a été affecté au sein d'un service de la police parisienne chargé de... la lutte antiterror. « J'ai signalé plusieurs agents : ils sont toujours en poste », s'indigne un commissaire.

L'un de ses collègues regrette, quant à lui, d'avoir « dû recaser en sécurité publique » une liquette de la DGSJ devenue salafiste. Laquelle a été interrompue, en novembre 2018, après avoir menacé de faire sauter l'hôpital de Dunkerque !

D'autres flics de la Direction du renseignement de la Préfecture de police ne comprennent pas qu'une de leurs collègues soit toujours en poste chez eux alors que son compagnon fréquenté des mosquées salafistes surveillées par la DGSJ. Elle est peut-être infiltrée dans le couple ?

PHILIPPE N'A PAS PEUR D'Y RÉFLÉCHIR

Comme disait Michel Rocard, LA FRANCE NE PEUT PAS ACCUEILLIR TOUTES LES QUOTAS DU MONDE !



## La com' toxique de l'Etat à Rouen

CHAQUE JOUR depuis la catastrophe de l'usine Lubrizol, le 26 septembre à Rouen, la préfecture de Seine-Maritime multiplie les conférences de presse sous le couvert de la « transparence ». Mais voilà : ainsi que le montrent les quelques exemples qui suivent, ce rituel tient quelque peu de l'enfumage. Et les bonnes nouvelles communiquées par les autorités sont souvent retouchées les jours suivants.

Le 1er octobre, cinq jours après le sinistre, le préfet Pierre-André Durand annonce que 5 235 tonnes de produits plus ou moins toxiques et polluants sont parties en fumée. Moins de quarante-huit heures plus tard, le même Durand explique qu'en fait ce sont plus de 9 050 tonnes qui ont été détruites. L'étourdi avait juste oublié de comptabiliser les produits entreposés dans les

locaux mitoyens, qui appartiennent à l'entreprise Normandie Logistique !

« Le Canard » s'est amusé – si l'on peut dire – à croiser les informations données par l'Etat et celles transmises par l'exploitant du site. Un chimiste n'y retrouverait pas ses éprouvettes ! Si la plupart des produits brûlés disposent d'une sorte de fiche d'identité fournie par Lubrizol, près de 80 tonnes d'entre eux sont « sans papiers ». Impossible, dès lors, de savoir vraiment ce qui a brûlé et quelles conséquences peut entraîner cette combustion pour l'homme et son environnement. Charmant !

## Ça la fiche mal

Ce n'est pas tout : certaines saloperies n'étaient pas considérées comme dangereuses par les autorités. C'est le cas, par exemple, d'un produit nommé 9990 EM, dont 25 tonnes ont brûlé. Cette substance, indique sa fiche, est susceptible de provoquer « une allergie cutanée » et s'avère « toxique pour les organismes aquatiques ». Inoffensive, vraiment ?

Interrogée par « Le Canard », la préfecture n'a pas donné suite. Ne serait-elle pas maîtresse des informations qu'elle distille ? L'épluchage des documents au format PDF ou Word envoyés à la presse montre que plusieurs d'entre eux portent la signature informatique d'un ingénieur du corps des Mines... conseiller santé et risques au sein du ministère de la Transition écologique.

L'affaire est sous contrôle ! D. H.

## Discrete gonflette budgétaire à Matignon

Le Premier ministre a refilé une partie de ses dépenses aux militaires.

DES FINANCES stables en apparence. Et, derrière, un joli paquet d'oseille habilement paqueté. Tel est le budget – en trompe-l'œil – de Matignon inscrit au projet de loi de finances 2020.

Sur le papier, le Premier ministre est censé bénéficier d'une hausse de moyens minuscule. La « coordination du travail gouvernemental » est ainsi gratifiée de 692,57 millions en 2020, contre 692,14 millions cette année. Sauf qu'un jeu de bonneteau lui a permis de glisser sous le tapis pas mal de millions.

Ces dernières années, Matignon jouait les vertueux et invoquait la transparence financière pour faire payer sur son propre budget tous les fonctionnaires mis à disposition par d'autres ministères. Ce n'est plus le cas désormais. Comme l'indique une discrète phrase du projet de loi, Edouard Philippe a décidé de « ne plus procéder au remboursement du ministère des Armées ».

A en en croire les experts, les frais de personnel ainsi économisés représentent au minimum 17 millions d'euros. Impossible d'en savoir plus. Sollicités par « Le Canard », les services du Premier ministre affichent une discrétion de banquier suisse.

## Oseille dans les grandes oreilles

L'argent mis à gauche profitera – entre autres – aux grandes oreilles du Groupe interministériel de contrôle (GIC). Chargé des écoutes administratives, le GIC pourra embaucher 12 personnes supplémentaires et dépenser près de 20 % de plus pour ses joujoux électroniques. En revanche, la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement, censée surveiller le GIC, verra ses moyens diminuer de 5,26 %.

Cherchez l'erreur... Les fonds spéciaux (l'argent secret consacré aux services du même nom) bénéficieront, eux, d'une augmentation de 14,3 %, pour un total de 76,8 millions. Et – grâce aux traditionnelles rallonges en cours d'année – la hausse ne va sans doute pas s'arrêter là.

Surprise du chef : les sommes réellement versées aux services de renseignement sont désormais secret-défense ! « Elles [pourraient] intéresser des services étrangers », tente de justifier le président de la commission de vérification des fonds spéciaux, le député macroniste Loïc Kervran, dont le rapport sur l'année 2017 vient d'être censuré par le gouvernement.

« Le Canard » est pourtant en mesure de révéler ce secret

d'Etat à ses lecteurs. Pour le découvrir, il lui a suffi d'ouvrir le tome 2 du rapport de la commission des Finances du Sénat consacré aux comptes de 2017 et rempli de chiffres fournis par Matignon. Accessible en ligne, ce document précise que les fonds spéciaux réellement dépensés en 2017 se sont élevés à 86 080 000 euros (pour des crédits initiaux de 67 151 927 euros). Chut !

Le Service d'information du gouvernement, chargé depuis des lustres de porter la bonne parole ministérielle aux Français, profitera également de la

discrete hausse de crédits. Il va pouvoir embaucher 14 personnes en 2020 (avec un plafond de 88 emplois à plein temps) et consacrer 14,3 millions (1 million de mieux) à ses activités.

Lesquelles ? Matignon assure qu'il s'agit de mettre au point « des techniques innovantes d'analyse sur les résultats des sondages et de rendre plus performantes les activités de communication ». Quelle façon élégante de désigner la propagande gouvernementale...

Hervé Liffran

LUBRIZOL : LES PRODUCTEURS JETTENT LEUR LAIT



## Mauvais plan pour l'Ordre des architectes

UNE SACRÉE tuile. L'Ordre des architectes s'est vu infliger par l'Autorité de la concurrence une amende de 1,5 million d'euros pour avoir imposé à ses ouailles, à partir de 2013, un barème de prix obligatoires sur des marchés publics.

Convocations, blâmes, radiation, suspension... les méthodes de l'Ordre mises au jour par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes étaient béton.

Théoriquement, la rémunération de la maîtrise d'œuvre est librement discutée entre les parties. Inquiet de ce qu'il considère comme du « dumping », le président de l'Ordre des architectes de la région Nord-Pas-de-Calais avait montré ses muscles dès 2013 :

« Si nous travaillons d'architecte-pied pour faire reconnaître la juste rémunération de nos prestations par les maîtres d'ouvrage, nous ne sommes pas aidés par les architectes, qui se « prostituent devant un client proxénète ». Traduction ? La « prostitution », c'est, ici, la pratique de tarifs bon marché.

## Beaux tarifs sous plafond

Ainsi, le 12 février 2014, le cabinet Hart Berteloot a-t-il dénoncé le « prix anormalement bas » pratiqué par la société d'architecture Sine Qua Non pour la construction de la salle de judo de la commune de Hazebrouck. Convoqués par l'Ordre, les auteurs de

trouble – « qui ne veulent pas entendre le mal qu'ils font à la profession » – ont écopé d'une suspension de l'inscription au tableau régional des architectes !

Nouvelle étape en 2016 : l'Ordre a « menacé » le responsable du service technique de Linselles, près de Tourcoing, d'aller au contentieux s'il ne revenait pas sur sa décision d'attribuer le marché de construction d'une école au cabinet Lemay-Toulouse & Associés.

Cette société d'architecture avait reçu la note maximale sur le critère du prix, grâce à un taux d'honoraires de 3,5 % : « Avec ce genre de pratique, la profession va disparaître », s'était lamenté un concurrent malheureux dans un courriel. L'Ordre veut imposer un tarif minimal de 10 %.

Las ! le gendarme de la concurrence est venu lui rappeler qui faisait la loi. Et a remis de l'ordre dans l'Ordre des architectes... O. B.-K.

## Calculatrice en folie

TOUTES les additions ne tombent pas juste dans le projet de loi des finances pour 2020. Remis aux parlementaires, le document de « justification du premier euro » des dépenses de Matignon comporte plusieurs chiffres erronés ! En particulier ceux des crédits dédiés aux grandes oreilles et aux « fonds spéciaux » (l'argent dévolu aux services secrets) : 11 millions d'erreur à chaque ligne.

Contacté par « Le Canard », le cabinet du Premier ministre s'est contenté d'un « merci, nous corrigeons l'erreur ». De rien !

TUERIE À LA PRÉFECTURE : CASTANER ADMET DES FAILLES DANS LE SYSTÈME



## Les rêves de Macron pour le Sahel et l'univers

LA PRÉPARATION du prochain Conseil des ministres franco-allemands, le 21<sup>e</sup> du genre, ne se déroule pas dans la joie au Quai d'Orsay et au ministère des Armées. Ce sera de nouveau l'occasion, le 16 octobre, de confronter les conceptions des deux gouvernements sur leurs projets communs en matière de défense, à savoir la fabrication du plus bel avion de combat et du plus lourd char du futur. Difficultés et re-

tards s'accumulent pour remplacer ainsi les Typhoon et les Leopard allemands ainsi que les Rafale et les Leclerc français « à l'horizon » 2040, comme on dit.

Mais les controverses entre Paris et Berlin ne se limiteront pas à la mise au point de ces engins de mort, qui, soit dit en passant, coûteront quelques dizaines de jolis milliards. En effet, une idée récemment lancée par Macron n'a guère ent-

thousiasmé Angela Merkel et les ministres allemands. Le Président appelle de ses vœux la création d'un « groupe de forces spéciales européennes » qui pourrait appuyer l'action des troupes françaises au Sahel... et intervenir ailleurs. Car, aujourd'hui, Macron ne songe plus seulement à sauver l'Afrique, il s'intéresse aussi au sort de l'univers.

Son « Initiative européenne d'intervention » – c'est le titre

choisi par l'Élysée – a été proposée à 13 États du Vieux Continent. L'objectif, tel que le définissent le Quai d'Orsay et le ministère des Armées, serait de créer une force d'intervention de 26 300 hommes – admirez la précision à la centaine près... – destinée à intervenir loin de l'Europe : actions armées rapides, évacuations de civils menacés dans un pays en guerre, assistance lors d'une catastrophe, etc.

Serait-ce une façon de faire comprendre à nos chers alliés européens qu'il ne faut plus vraiment compter sur la Grande Amérique en cas de crise ? Oui, mais, comme le remarque un expert militaire, « même modeste, car l'Europe compte tout de même quelques centaines de millions d'habitants, cette idée de Macron fait peur ».

Pour le Sahel, l'ambition du président français est moins spectaculaire. Il souhaiterait seulement que des forces spéciales européennes de plusieurs centaines d'hommes puissent seconder la France dans son combat contre les groupes islamistes : de 200 à 250 commandos, pour commencer. Florence Parly, la ministre des Armées, s'est adressée, dans cette intention, à une dizaine de pays de l'Union européenne, dont l'Allemagne. Et elle n'a pas fait un triomphe.

« L'Europe est vraiment impotente », comme s'en désole un conseiller de l'état-major des armées.

Claude Angeli

## Un membre de l'état-major hostile aux ventes d'armes

UN PROCHE conseiller du chef d'état-major des armées, le général François Lecoindre, considère que les théâtres d'opérations où s'est engagée la France « sont plus que jamais inflammables ». Le Moyen-Orient, par exemple, « est la région la plus dangereuse qui soit », dit-il en privé. Et il recense, dans le voisinage inquiétant des militaires français : l'Arabie saoudite, l'Iran, la Turquie, l'Égypte, Israël, les territoires palestiniens, la Syrie, le Yémen, la Libye. Puis, après avoir accusé l'Europe d'être « quasi inexistante », il pousse le bouchon très loin.

« C'est une situation qui rend possible, affirme-t-il, une confrontation militaire qu'on s'attache, en apparence, à vouloir éviter, alors qu'on l'alimente en vendant des armes dans cette région qui en regorge déjà. » Transmis à Macron, à Le Drian et à Parly, qui ne cessent de justifier ces ventes.

Le conseiller de Lecoindre n'est pas plus optimiste pour le Sahel. Les attaques des groupes djihadistes s'y multiplient et, chaque fois, « ils récupèrent les armes des soldats maliens, nigériens et burkinabés ». Au début d'octobre, raconte-t-il, des Mirage 2000 et des hélicoptères Tigre français « ont rétabli une situation compro-

mise » au Mali et permis de retrouver les tiers des 60 militaires pris en otages par les djihadistes. Lesquels s'apprêtent à poursuivre leurs actions « en direction du golfe de Guinée, vers le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Ghana ».

A ce rapide état des lieux il est possible d'ajouter les quelque 2 000 écoles abandonnées au Mali et au Burkina, sous la pression des islamistes, des militaires et des policiers qui fuient ou qui désertent, et, enfin, comme le résume un diplomate qui connaît bien la région, « les élites corrompues et les armées incapables de se battre ».

# La main de Hollande dans la nomination de la patronne de France Télévisions

L'ex-chef de l'Etat avait, en 2015, appelé Olivier Schrameck, le président du CSA, pour lui demander d'éliminer deux concurrents de poids de Delphine Ernotte. En toute indépendance...

« **M**OI PRÉSIDENT de la République, je n'aurai pas la prétention de nommer les directeurs des chaînes de télévision publiques. » Aujourd'hui, elle fait sourire – ou grincer –, cette envolée de Hollande lors du débat de la présidentielle de 2012. Car, lors de son passage à l'Élysée, l'intéressé s'est largement mêlé, sans se soucier d'humilité, de la nomination de Delphine Ernotte.

C'est ce qu'a découvert la juge Milca Michel-Gabriel, qui, depuis deux ans et demi, enquête sur l'arrivée de cette pédégée à France Télévisions, en 2015. A l'origine de l'affaire, une plainte pour trafic d'influence et abus d'autorité. Déposée par la CGC et la CFTD, elle dénonçait le rôle trouble joué par Olivier Schrameck, ex-patron du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dans le choix d'Ernotte. Sauf que, en courant après ce dernier, la magistrate a aussi rattrapé Hollande et quelques amis. On sait depuis toujours que l'Élysée adore fouiller son nez dans les nominations de très indépendant CSA... On en a désormais la preuve !

## Ernotte de service

Cette palpitante série télé démarre le 21 septembre 2018 chez les flics anticorruption de l'OCLC-CIFF, à Nanterre. Sans trop d'espoir, un poulx interroge Schrameck : « Avez-vous jamais reçu des conseils ou des remarques de la part de la présidence de la République quant à la désignation du président de France Télévisions ? » Surprise, le haut fonctionnaire boup direct : « J'ai reçu un coup de téléphone de François Hollande, qui m'a demandé d'éviter de nommer Marie-Christine Saragosse et



Emmanuel Hoog. » Et d'ajouter, impérial : « J'ai répondu par le silence... »

Bigre ! L'ex-patron du CSA vient-il de livrer la clé de l'éviction – qui avait tant fait jaser en 2015 – de deux concurrents très sérieux d'Ernotte, respectivement patrons de l'audiovisuel extérieur et de l'AFP ? Le 20 mars dernier, la juge Michel-Gabriel se paie le luxe de vérifier. Elle expédie deux huiles de l'OCLC-CIFF rue de Rivoli, où Hollande a des bureaux. L'ex-chef de l'Etat, malgré son immunité présidentielle, a accepté de le recevoir, précisant, bon prince : « Si mon concours est utile, je consens à répondre à vos questions. » Son « concours » va se révéler gagnant !

Interrogé comme témoin pendant une heure, Hollande jure d'abord qu'il n'est jamais intervenu dans la nomination d'Ernotte. Un poulet l'affranchit alors : Schra-

meck lui attribue un coup de fil étonnant, au cours duquel il a réclamé la mise hors jeu de Saragosse et de Hoog. Notre bon client passe gentiment aux aveux : « Oui, pour une raison simple : c'est qu'ils étaient déjà présidents de sociétés publiques. » Babas, les flics font remarquer à Hollande une vilaine entorse à ses « propres engagements » et à l'indépendance du CSA. « Moi président » rame : « J'exprimais une position, celle de l'Etat, qui avait donné sa confiance à deux personnalités pour gérer d'autres institutions, mais le CSA était totalement libre de son tenir compte ou pas. » Le hasard a voulu qu'il en tienne compte...

## A vote bon cœur

Après le coup de fil de Hollande, Schrameck, loin de garder le « silence », s'est même montré fort entreprenant. Le 15 avril 2015, jour

où le CSA a examiné 33 dossiers de candidature, un vote a été bricolé à sa demande. Seuls sept prétendants ont été retenus. Et, juste avant ce scrutin, Schrameck s'est fendu auprès des conseillers du CSA d'un avertissement fondamental : retenir Saragosse ou Hoog pour France Télévisions reviendrait à « déstabiliser leurs entreprises publiques ».

## Delphine qui ?

Plusieurs « sages » ont confirmé aux poulets cette scène savoureuse. « Ce choix a été structurant, c'est clair », narre par exemple Nicolas Curien, précisant comment Schrameck a su enrober les choses : « Il estimait que, ces personnes exerçant remarquablement leurs fonctions, il était plus opportun qu'elles y restent. » Quel talent ! Même la conseillère Sylvie-Pierre Brossollette, acquise à Schrameck et à la candidature d'Ernotte, se souvient d'« une petite phrase qui visait Saragosse et Hoog ». Ensuite, bien sûr, « chacun a voté comme il a voulu ». Résultat : les deux pros des médias n'ont même pas eu droit de passer l'oral (lire l'encadré), contrairement à « Mme Ernotte, [qui] ne connaissait même pas la différence entre un journaliste reporter d'images et un journaliste qui écrit », canarde l'ex-sage Mémona Hintermann. Ah, les joies de l'indépendance...

Mais, en Hollande, d'autres bons samaritains se sont penchés sur le berceau d'Ernotte. Vieil ami personnel de Hollande – et visiteur régulier de l'Élysée –, le conseiller en com' Robert Zarader est l'artisan de cette candidature. C'est lui qui, en décembre 2014, avait poussé la patronne d'Orange France à se présenter à France

Télévisions, au moment où, en délicatesse avec son pédégé, Stéphane Richard (que Zarader conseillait...), elle cherchait une porte de sortie.

Afin d'aider Ernotte à bâtir sa candidature, Zarader a ensuite appelé à la rescousse son copain Denis Pingaud, un autre lobbyiste hollandiste, qui lui a dégoté, chez les Verts, un futur chef de cabinet, Stéphane Sitbon-Gomez. Ce tableau ne serait pas complet sans David Kessler, conseiller médias à l'Élysée de 2012 à 2014, parti ensuite diriger Orange Studio. Lui aussi a admis avoir contacté Ernotte pour lui fourguer quelques

conseils à l'occasion d'une rencontre, mais « ça en est resté là ». Une chance...

La conclusion, magistrale, revient à Hollande. Dans cette affaire, a-t-il résumé à l'intention des flics, son action s'est limitée au coup de fil à Schrameck. Après, plus rien ! « Moi président » a juste été informé du « rôle discret de Zarader » par l'intéressé. Et il affirme avoir été fort « surpris » de la nomination d'Ernotte : « Elle n'était pas connue dans le monde de l'audiovisuel et, en tout cas, inconnue de moi. »

D'où son impeccable neutralité !

Christophe Nobili

## Conseil silencieux de l'audiovisuel

DANS leur rapport remis le 29 mai à la juge Michel-Gabriel, les policiers de l'OCLC-CIFF estiment que, en dépit des facettes de Hollande et des « violents appétits » des uns et des autres, envisager des poursuites pénales pour trafic d'influence et abus d'autorité n'est pas justifié. La magistrate peut désormais classer, ou ordonner d'autres investigations.

Les poulets ont notamment buté sur l'omerta du CSA. Contrairement à leurs prévisions, les con-

seillers n'ont pas confirmé avoir subi les assauts d'Olivier Schrameck pour départager les deux finalistes, Delphine Ernotte et Pascal Joseph, le 23 avril 2015. Lors de cette folle journée d'auditions, et après plusieurs votes infructueux (4 voix contre 4), le patron du CSA avait pesé pour que l'un des membres, Francine Mariani-Ducray, bascule en faveur d'Ernotte. Mais cette dernière, se retranchant derrière le « secret du vote », a refusé d'expliquer son revirement aux poulets. Seul l'un des « sages », l'ex-sénateur UDF Nicolas About, a évoqué « des pressions exercées et un manichéisme exagéré ». Pour lui, « dès février 2015, il y a manifestement eu un accord entre plusieurs membres du CSA [sur le choix d'Ernotte]. On a eu le sentiment qu'on n'avait pas entendu les gens, que c'était déjà joué (...), ce qui ne me paraît pas être dans l'esprit d'une institution indépendante ».

Tout de suite les grands mots !



# Notre-Dame paralysée par des guerres de chapelle

Administrations et entreprises se tirent dans les pattes, oubliant le risque d'effondrement.

DES ENTREPRISES accusées, le 1<sup>er</sup> octobre, par une responsable de la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France (Drac) de transformer Notre-Dame en « cash machine ». Un chantier quasiment à l'arrêt depuis que l'Inspection du travail a demandé, le 10 septembre, qu'un bureau de contrôle vérifie tous les accès du gigantesque échafaudage qui ceint la cathédrale... De l'avis général, il régnait « une ambiance dégoulinasse » autour du célèbre monument parisien.

Aucun bureau de contrôle ne souhaite aujourd'hui intervenir ; deux d'entre eux se sont déjà défilés. Et nombre de compagnons refusent à présent de rejoindre ce qui s'annonçait pourtant comme le

plus prestigieux des chantiers.

Six mois après l'incendie du 15 avril, la cathédrale est pourtant plus que jamais en péril... Les experts craignent que l'échafaudage endommagé par l'incendie ne passe pas l'hiver et provoque, s'il devait s'effondrer après une tempête, de terribles dégâts. Au début de l'été, les entreprises spécialisées estimaient qu'il leur faudrait au moins trois mois pour démonter la structure. Elles avaient bon espoir d'achever cette tâche gigantesque avant les premiers frimas.

## Agenda plombé

Las ! depuis juillet, rien n'a vraiment avancé. Le chantier a été arrêté alors que démarraient les premières opérations de renforcement préliminaires au démontage. Soucieux

d'assurer la sécurité des ouvriers, l'Inspection du travail et les inspecteurs de la caisse d'assurance-maladie (Cramif) rivalisent de précautions. Les échelles ont été interdites au profit d'escaliers, mais, au-delà de 13 mètres de hauteur, la Cramif a recommandé, en août, des ascenseurs – qui ne sont toujours pas arrivés. Et le temps file...

Travailler sur le site s'apparente dorénavant à un parcours du combattant. Afin de se prémunir contre les poussières de plomb, qui, cet été, ont conduit trois semaines durant à l'arrêt des travaux, tout ouvrier doit passer un tourniquet et s'équiper de vêtements jetables et d'un masque à assistance respiratoire.

Il ne peut travailler plus de deux heures, conclues par trois

quarts d'heure de pause, histoire de prendre l'air. Chaque fois, il doit repasser par le sas de décontamination, changer de vêtements, s'arrêter sous la douche. En moyenne, il en prend quatre par jour – assez pour que les entreprises aient constaté « des problèmes d'irritation sur la peau de certains salariés ». Vivement l'hiver et les grands froids !

## Alerte, général !

Hors de la cathédrale, le principe de précaution est aussi appliqué par l'administration pour... elle-même. La Drac a ainsi décidé, le 14 juin, de mettre un terme à la « procédure d'urgence impérieuse » permettant de faire travailler les entreprises sans mise en concurrence. Elle redoutait les foudres de la Cour des comptes. En septembre, le préfet de région a rétabli la procédure, sensible à l'argumentation d'un ouvrier de la première

heure : « En pleine opération à cœur ouvert, on ne peut pas perdre du temps à chercher le fournisseur de compresses le moins cher ».

Depuis plus de deux mois, le chantier n'avance donc qu'au ralenti. Le découragement gagne et la suspicion s'est installée entre les parties prenantes. Attendu en novembre, le général Georgelin, désormais « préfigurateur » (sic) de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale, aura forcément à cœur de débloquer la situation. L'Inspection du travail, elle, craint surtout qu'il ne tente, dès son arrivée, de s'affranchir de ses exigences de sécurité au nom de l'urgence. Il y a quelques mois, ce cinq-étoiles ne fanfaronnait-il pas devant une télé américaine : « Nothing is impossible to a French general » ? On ne rit pas.

Jean-Michel Thénard



# L'Olympique lyonnais dribble les droits des filles

MOINS REMARQUÉE que l'éviction, lundi, de Sylvinho, l'entraîneur de l'Olympique lyonnais (OL), une affaire de discrimination entre filles et garçons au sein du prestigieux centre de formation agite le club de football !

A l'OL, les petits champions sont protégés par une convention – signée par leurs parents – leur garantissant trois ans de formation, d'éducation et de scolarité. Rien de tel, en revanche, pour les petites championnes. Un cas flagrant de « discrimination », estime Slim Ben Achour, l'avocat de Myriam, jeune footteuse recrutée à 15 ans par l'OL, en juin 2017, et virée un an plus tard – une éviction contre laquelle ses parents protestent furieusement.

Slim Ben Achour, qui a mis au jour cette grosse anomalie à la formation, a exigé que l'OL lui fournisse les conventions des petits gars. Il n'est parvenu à les obtenir, à la fin de juillet, que par le biais du tribunal et a attaqué aussitôt pour que la discrimination soit constatée.

## Carton rouge

Le 9 septembre, pourtant, une magistrate lyonnaise a débouté les plaignants. L'OL n'a fait, d'après elle, qu'appliquer « scrupuleusement les dispositions légales et réglementaires de la Fédération française de football et de la Ligue de football professionnel française », qui ne fixent pas d'« engagement contractuel à l'égard des jeunes filles », alors qu'elles « aménagent une convention de formation pour les jeunes garçons ». Il y aurait là ce qu'elle appelle « un vide juridique ». Ah bon ? Et la Constitution ? Consultés par « Le Ca-

nard », d'éminents juristes et magistrats se sont esclaffés devant « cette énormité ».

Quoi qu'il en soit, la plainte sera bientôt jugée devant un nouveau tribunal. Jolie pub pour l'OL, si fier des exploits de son équipe féminine, 6 fois vainqueur de la Ligue des Champions !



Cette histoire de discrimination en a révélé une autre plus glauque encore. Si Myriam, douée et pleine d'avenir en juin 2017, s'est retrouvée à la porte un an après son recrutement à cause de sa « lenteur et [de son] manque de technique », c'est, pensent ses parents et leur avocat, pour une autre raison. A savoir : la conséquence de deux affaires ayant sérieusement ébranlé le club en 2018. L'un des coaches du centre de formation a en effet été condamné pour les centaines de vidéos qu'il avait filmées sous les jupes des femmes. Un second, contraint à la démission par le club, a été mis en examen pour « propositions sexuelles à mineurs de 15 ans ». Myriam a témoigné et déposé une plainte contre lui. Quelle belle ambiance sportive ! Et quel réconfort pour les parents qui confient leurs rejetons au club !

Dominique Simonnot

# Etat actionnaire et patrons maltraités

Nom du dirigeant et entreprise	Salaires (fixe et variable) attribués en 2018	Valeur des actions gratuites attribuées en 2018
1. Thomas Enders (Airbus)	3 817 500 €	
2. Stéphane Richard (Orange)	1 876 124 €	392 875 €
3. Philippe Petitcolin (Safran)	1 760 000 €	956 205 €
4. Isabelle Kocher (Engie)	1 641 760 €	789 600 €
5. Patrice Caine (Thales)	1 391 611 €	510 000 €
6. Christel Bories (Eramet)	1 366 160 €	1 169 800 €
7. Benjamin Smith (Air France-KLM)	1 266 667 €	333 000 €
8. Carlos Ghosn (Renault-Nissan)	1 000 000 €	
9. Wouter Devriendt (Dexia)	600 000 €	
10. Jean-Bernard Lévy (EDF) Augustin de Romanet (ADP)	450 000 €	

DIRIGER une entreprise dans laquelle l'Etat est actionnaire ne s'apparente guère à un lourd sacrifice... C'est le

constat qui s'impose à la lecture d'une palpitante annexe au projet de loi de finances pour 2020 – tout juste publiée.

« Le Canard » a reconstitué (ci-dessus) le palmarès, pour 2018, des plus belles rémunérations attribuées aux dirigeants des entreprises dont l'Etat possède une part du capital.

Si les deux premiers du classement ont perçu un salaire proche de celui de 2017, d'autres ont vu bondir leurs fins de mois. Ainsi, la paie variable de Philippe Petitcolin, le directeur général de Safran (électronique de défense), a grimpé de 23,5 %, et son fixe de 33 %. C'est le coup de feu !

Un malheureux au milieu de ces enfants gâtés : Carlos Ghosn, dont le traitement fixe a chuté de 1 230 000 euros à un pauvre million. Quant à son variable – 1,45 million en 2017 –, il est tombé à zéro ! Après les accusations de la justice japonaise et son emprisonnement, l'ex-pédégé de Renault-Nissan est sanctionné pour mauvaise conduite... C. B.



# Six ans et des poussières

LA RÉSIDENCE SERVICES des Arbustes, dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, joue depuis six ans aux chaises musicales, et ses occupants s'en passeraient bien. Sous prétexte de désamiantage, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), qui gère tout l'immeuble, y fait régulièrement déménager ses résidents (octo voire nonagénaires) d'un étage à l'autre au gré de l'avancement du chantier.

C'est la hantise de Marie-Louise, 93 ans, qui, en 2013, a déjà bougé du 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup>, un an après son arrivée, afin que son étage soit désamianté. Mais le 5<sup>e</sup>, lui, ne l'est pas encore. Ayant récemment croisé une voisine du 6<sup>e</sup> à qui la direction vient de demander de débarrasser le plancher, la vieille dame vit maintenant dans l'angoisse de perdre à nouveau tous ses repères. Sans compter les frais liés à un nouvel emménagement...

Malgré une pétition (en 2017) et de nombreuses demandes d'informations, Marie-

Louise et ses voisins n'ont toujours pas reçu le programme global ou l'agenda des travaux en cours. Inexplicablement, alors qu'on leur avait affirmé, lors d'une assemblée générale (sans précision ni diagnostic tangible), que l'immeuble était « bourré d'amiante », les résidents ont récemment appris que le rez-de-chaussée, où se trouvent les cuisines, le restaurant et les salles communes, serait exempté de travaux. L'amiante y est moins nocive ?



Contacté par « Le Canard », le CASVP déplore la durée des travaux, invoquant la nécessité de reloger chaque résident et de respecter « des protocoles lourds » liés à l'amiante. Il regrette de n'avoir « sans doute pas communiqué assez clairement » sur cette poussière présente dans les colles de revêtement des murs et des sols, qui « ne présente pas de danger tant qu'on ne fait pas de travaux ». Or les appartements étaient « vétustes » et devaient être mis en conformité électrique, au contraire du rez-de-chaussée. Avec encore 29 studios à rénover sur les 76 que compte l'immeuble, le gérant prévoit de finir le chantier « en une fois, d'ici à la fin de 2020 ». Il promet « une réunion d'information pour bientôt, avec un suivi personnalisé de chaque situation ».

Chic ! Marie-Louise peut préparer ses cartons l'esprit tranquille.

D. J.



# ZigZag

### DORMEZ, JE LE VEUX !

Avec seulement deux médailles, la France termine en 24<sup>e</sup> position aux Mondiaux d'athlétisme de Doha. Pour expliquer ce fiasco, certains, à la Fédération française d'athlétisme, mettent en cause Pierre-Ambroise Bosse, ancien champion du monde du 800-mètres, qui a cru bon d'organiser « une séance d'hypnose collective à l'hôtel des Bleus » (« Le Monde », 8/10). Et qui a oublié de réveiller ses camarades ?



### PAS CHI-CHICHE !

« On a volé la marionnette de Chirac », nous apprend avec stupeur le « Parisien » (6/10). L'affaire commence avec une petite annonce mise sur internet au lendemain du décès de l'ancien chef de l'Etat : « Vends marionnette Chirac aux "Guignols" pour 5 000 euros. » L'auteur précisait qu'il s'agissait d'un des sept visages de Chirac, récupéré au moment où Canal Plus vidait ses stocks. Des recherches ont permis de retrouver en 48 heures l'œuvre d'art : « Ça n'a pas été compliqué, le vendeur avait laissé un numéro de téléphone personnel pour le joindre », explique-t-on à Canal Plus, sans préciser le montant de la rançon. Le vol de la « Joconde », au Louvre en 1911, à côté, c'était de la petite bière !

### UN VRAI MOMENT D'ÉVASION

La prison marseillaise des Baumettes, aujourd'hui désaffectée, sera rasée en 2020. En attendant, le public est admis à la visiter (« M le Magazine du Monde », 5/10) : « Pour compenser un silence inhabituel, des ambiances sonores sont diffusées dans la cour, dans les courives, repeuplées pour l'occasion de bruits de clés et de roulements de chariots, d'interpellations de surveillants... De quoi être éroué de rire !

## Qui protège la protection des gamins ?

SALE TEMPS pour la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'institution qui s'occupe des gamins en danger et/ou délinquants. D'abord, il y eut l'abrogation de l'ordonnance de 1945 qui la régissait, le 11 septembre dernier, au profit d'un Code pénal spécial mineurs. Le gouvernement veut, pour les jeunes, plus de répressif. Et moins d'éducatif, qui est pourtant la mission originelle de la PJJ. Autre bombe, le statut de chef de service, sur lequel se penche le ministère de la Justice. S'ils sont 1 400 à avoir ce statut, seuls 480 d'entre eux gèrent une équipe d'éducateurs. Et, pour eux, il est question de créer un nouveau corps de cadres. Mais, le 16 juillet, le Conseil d'Etat a estimé qu'il y avait là une rupture du principe d'égalité entre fonctionnaires dans l'attribution des postes de chef de service.

L'occasion pour la direction de la PJJ de rebattre les cartes, en les ouvrant aux 1 400 chefs, qui seront sélectionnés sur dossier. De ce fait, les 480 redoutent de perdre leur place. « On a déjà passé une formation pour accéder à cette fonction. Et les chefs de service déjà en poste,

comme moi, risquent d'être rétrogradés hiérarchiquement, de redevenir simples éducateurs... et de perdre les primes qui vont avec ! » s'insurge l'une de ces chefs.

Quant aux syndicats, ils soupçonnent une manœuvre politique : « Ça devait être un examen, et maintenant c'est une sélection sur dossier pour 2020. Il y a de grandes chances que l'administration se serve de ça pour choisir des chefs de service conciliants face au tournant répressif que prend le gouvernement ! » tempête Aurore Trepp, secrétaire générale CGT-PJJ. Le 12 septembre, le directeur adjoint de la PJJ a d'ailleurs déclaré aux syndicats que cette sélection permettrait de « faire le tri ». L'art de rassurer...

La Chancellerie a beau assurer que « le nouveau statut sera plus protecteur » et qu'« un des critères sera bien sûr l'expérience », rien n'y fait, les syndicats et leurs troupes sont vent debout : « Aucun de nous n'est certain de rester en place, ni ne sait où il sera muté, résume l'un des chefs visés. Ça va coller un sacré bordel ! »

### Tri sélectif

J. C.

## La chienlit à Colombey

RIEN NE VA PLUS au Mémorial Charles-de-Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises, dont Chirac avait posé la première pierre en 2006. Huit des dix salariés se sont déclarés en grève et ont accueilli les visiteurs, le dimanche 29 septembre, à coups de sifflet et avec des pancartes aux accents gaullois : « Aujourd'hui, c'est la chienlit », « On veut l'ordre, pas la pagaille ».

Les grévistes sont ensuite allés déposer une gerbe au pied de la croix de Lorraine – un lieu d'ordinaire interdit à toute manifestation – en entonnant « Le chant des partisans ». « Beaucoup d'hommes politiques se servent du Mémorial pour leur image, mais, nous, nous sommes les grands oubliés », se sont-ils justifiés. Ils réclament des augmentations de salaire, des primes

pour les dimanches et jours fériés travaillés, l'instauration d'un 13<sup>e</sup> mois, des jours de repos consécutifs, mais aussi « plus de considération » ainsi que « de la stabilité et de la cohérence de management au niveau de la direction ». Ce dernier vœu a été promptement exaucé ! Deux jours plus tard, le directeur général du Mémorial, Jean-Charles Bregeault, était débarqué par le conseil d'administration. Il avait pourtant pris ses fonctions le 17 mai et jouissait toujours de la confiance du personnel... Motivation : « divergence de vues sur les orientations stratégiques ».

Après avoir appris son éviction dans la presse locale, l'intéressé s'est dit « totalement scandalisé » et s'est rebiffé. « En ces temps troubles où le cynisme est omniprésent », il a

prévenu qu'il saurait « faire valoir tous droits et actions ». L'ambiance est décidément à la résistance !

De son côté, le président du Mémorial, Stéphane Martinielli, se dit prêt à faire un geste par rapport aux salaires et à examiner les demandes. Mais il prévient qu'il ne pourra pas faire de miracle, sachant que le Mémorial a enregistré une perte d'exploitation de 100 000 euros en 2018 et devra encore perdre 70 000 euros en 2019. La faute à la baisse tragique du nombre de visiteurs : 53 000 en 2018, contre 87 000 il y a dix ans, lors de l'ouverture...

A moins d'un an du cinquantenaire de la mort de De Gaulle et des 80 ans de l'appel du 18 juin, tout cela fait un peu désordre.

J. C.

### TUERIE À LA PRÉFECTURE : ON PASSE TOUT LE MONDE AU PEIGNE FIN



## Les piles de pont tiennent bon

LES DÉTRUIRA-T-IL, ces cinq piles de pont toutes neuves ? Ne les détruira-t-il pas ? Suspense en Dordogne. Jeudi 3 octobre, la cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé à Germain Peiro, le président PS du département, le président PS du département : il doit les faire détruire. Mais il ne veut pas. François Hollande et Alain Juppé le soutiennent. Yann Arthus-Bertrand et Stéphane Bern, qui l'a traité de « Ceaulescu de la Dordogne », le maudissent... Ces piles de pont, cette route flambant neuve de 3,2 km flanquée d'un rond-point, d'un carrefour et, pour faire bonne mesure, d'un second pont sur la Dordogne, c'est son père, élu local de gauche, qui les avait imaginées au début des années 90. En 2015, tout juste bombardé à la tête du département, Peiro a ressorti des tiroirs ce vieux dossier à 32 millions d'euros.

Contourner le village médiéval de 550 habitants que surplombe l'un des plus beaux châteaux forts du Périgord, avec une vue à tomber par terre sur la vallée de la Dordogne, c'est devenu son obsession, son combat, la gloire de son père. Et tant pis si la municipalité de Beynac-et-Cazenac est contre ! « Entre 2015 et 2017, nous avons déboursé 3 millions d'euros pour élargir et refaire la route, rappelle Daniel Doublier, adjoint au maire sans étiquette. Ce qui réduit de beaucoup la congestion du trafic pendant la saison touristique. » Rien à faire. Fin janvier 2018, au nom d'« une raison impérieuse d'intérêt public majeur », la préfète de la Dordogne délivre un arrêté autorisant le démarrage des travaux. Les opposants grimpent aux rideaux. En plus de la municipalité, il y a les riverains, les proprios des châteaux des alentours et les écologistes de la Sepanso 24, qui font

remarquer que le projet est situé pile-poil dans une zone Natura 2000 et dans l'une des 14 réserves de biosphère françaises de l'Unesco, avec une légion d'espèces protégées touchées de plein fouet.

Les recours en urgence se multiplient devant le tribunal administratif, sans succès. Mais, fin 2018, le Conseil d'Etat suspend les travaux. « La veille de la décision, le président du département fait couler 800 m<sup>3</sup> de béton... » (« Le Canard », 23/1).

### Aux gnon du père

L'affaire revient devant le tribunal administratif le 9 avril. Lequel annule l'autorisation préfectorale et prie le patron du département de « procéder à la démolition des éléments de construction déjà réalisés et à la remise en état des lieux ». Michel André, président de la Sepanso 24 : « Peiro aurait déjà dû commencer à détruire les cinq piles de pont déjà construites. Il n'a rien fait... Si, il a fait appel de la décision et a perdu. Il est donc dans l'illegalité totale. » Le service de com' du département a une autre explication : « Nul ne comprendrait que les travaux déjà réalisés soient démolis – et que l'environnement soit de nouveau affecté, de façon plus sévère et traumatisante que lors des travaux de construction –, alors que la procédure judiciaire n'aura pas été à son terme. » Il faut dire que, dernière étape, la cour d'appel de Bordeaux doit juger l'affaire sur le fond le 26 novembre...

En attendant, Germain Peiro l'a promis : il ne touchera pas un centimètre cube de ses piles pour ne pas perdre la face. Professeur Canardeau

# ZigZag

### LA BATTERIE EST EN DANGER

Selon une étude, publiée par la revue « Marketing Theory » et relayée par « Le Figaro Eco » (7/10), concernant l'état des batteries de smartphone, « selon que vous serez plus proche de 100 % ou de la panne sèche, les mêmes pensées ne vous viendront pas à l'esprit. Vous pourriez éprouver une sensation d'angoisse ou d'accomplissement ». Conclusion de l'article : « Nous sommes si attachés à nos téléphones qu'une batterie devient une composante de notre corps et de notre psyché. » Avec un cerveau aussi raplapla ?

### DRÔLES DE ZIGS

ÉLODIE NOWINSKI, sociologue de la mode, analyse l'ouverture des défilés à un plus vaste public lors de la Fashion Week (« M le Magazine du Monde », 5/10) : « Il s'agit de la dernière étape de la démocratisation de la mode, amorcée il y a quelques années avec les réseaux sociaux. En ouvrant une billetterie (de 150 à 275 euros le billet), comme pour un concert, l'idée est de toucher un public plus large en misant sur la viralité de l'événement. » Et sur la démocratisation de l'anorexie ?

### SAVOIR RASSURER

PAS D'ANALGATES CONCERNANT LES SOURDS-VUETS



SIMON JOLIN-BARRÈTE, le ministre québécois responsable de la langue française (ça existe), a annoncé vouloir interdire la formule franco-anglaise « bonjour-hi ! », pour faire en sorte que le français soit la « seule langue d'accueil dans les commerces et les services publics francophones », rapporte « Ouest France » (6/10). Mais, à la veille d'élections fédérales au Canada, le Premier ministre, Justin Trudeau, a évité de se prononcer : « Nous avons toujours reconnu l'importance (...) et la primauté du français au Québec », a-t-il prudemment expliqué pour éviter de prendre des coups. Bonjour-hi aie aie !

### COUPS DE BARRE

## “Je propose amour et harmonie !”

Tribunal de Marseille

SOUTENUE par sa belle-fille, une femme s'avance à petits pas, jetant sous son foulard des regards inquiets à Badin, dans le box. Son mari depuis trente ans. Son beau-père depuis vingt ans, en détention provisoire depuis un mois. « Madame, vous parlez le turc ? Et, vous, monsieur, taisez-vous ! – Elle ne parle que le kurde ! répond l'interprète en turc. – Un proche, peut-être ? »

Un fils se lève. « Merci, monsieur, mais vous ne pouvez pas traduire officiellement, en raison de vos liens ! Deuxième difficulté, nous n'avons pas les expertises psychiatriques ! L'expert a pris attache téléphonique, mais on ne sait pas avec qui, et il nous indique qu'il ne pourra remplir sa mission avant quinze jours. » Affaire renvoyée.

Et, il faut statuer sur le sort de Badin, 63 ans, arrivé en France il y a vingt ans, avec son épouse. Prison ou non ? « Si l'on sort, il y a de forts risques de réitération. Parmi leurs enfants, certains soutiennent le père, d'autres la mère, qui se retrouve en Ehpad, coupée de sa famille, sans le droit de voir ses enfants ! » avertit l'avocate dite « des victimes ».

« Elle a eu dix jours d'incapacité totale, grande le proc, et est exclue de sa communauté ! La loi prévoit l'éloignement du conjoint violent, mais c'est elle qui est mise à l'écart, hospitalisée anonymement en raison d'intrusions de la famille à l'hôpital ! »

L'avocat de Badin s'agite : « Je vais donc être le seul à demander à madame quelle est sa volonté ? Veut-elle se constituer partie civile ? – Quand mes parents sont nés, il n'y avait pas d'école, elle ne sait pas quoi répondre ! dit le fils. – Maître, intervient la présidente, je ne crois pas que ce soit le moment de lui poser cette question ! – Alors, on va toujours tout lui imposer ? – Maître, elle ne parle pas nos langues ! – Oui, mais on ne lui a jamais rien demandé ! – Je peux... commence le fils. – Non, monsieur, ça pourrait être sujet à caution ! » refuse la juge. « Confrère, vous n'êtes pas l'avocat de madame ! » se fâche l'avocate des victimes.

Le proc dévise Badin : « Je souhaite que monsieur dans le box cesse de parler en direction de son épouse ! » Il veut que la détention provisoire soit prolongée : « La dernière fois, madame s'est défendrée pour échapper aux coups, qui durent depuis vingt ans ! » L'avocat de Badin tient la solution : « Un des fils veut héberger sa mère, avec ses petits-enfants, qu'elle adore, et, pour mon client, j'ai une solution à 23 km de Marseille. Voilà, je propose amour et harmonie, au lieu que madame soit isolée en Ehpad ! Ainsi vous pourriez libérer mon client sous contrôle judiciaire ! »

Procès dans un mois et prison. « Mais je suis trop malade ! geint Badin. – Désolé, j'ai fait ce que j'ai pu ! » lui glisse son avocat.

Dominique Simonnot

### CONFLIT DE CANARD

## Histoire d'eau

MAUVAISE nouvelle pour les poissons. Un décret, adopté en catimini au cœur de l'été, autorise les agriculteurs à pomper plus de flote dans les rivières, alors que nos cours d'eau en manquent cruellement. Actuellement, pas moins de 87 départements ont été déclarés en état de sécheresse !

Depuis le 6 août, dans 15 départements du sud de la France, les agriculteurs ont le droit, si les préfets leur donnent le feu vert, de siphonner quatre fois plus d'eau que ce qui était autorisé jusqu'à présent pour irriguer leurs champs. Pour que les poissons gardent de quoi barboter, le Code de l'environnement limite le pompage de sorte que la rivière ne descende jamais en deçà d'un dixième de son débit moyen sur l'année. Une dérogation que les pêcheurs gardent en travers de la gorge, comme une arête.

Selon eux, faire baisser le niveau, c'est prendre le risque d'augmenter la température de l'eau, ce qui favorise la prolifération des algues, lesquelles vont consommer plus d'oxygène au détriment de la pisciculture. La Fédération nationale de la pêche en France (FNPF) vient donc d'attaquer ledit décret devant le tribunal administratif. La FNPF dénonce le lobbying tenace d'un

député LRM des Hautes-Alpes qui, il y a quatre ans déjà, sous l'étiquette du Parti radical de gauche, avait tenté, via un amendement au projet de loi Biodiversité, d'assouplir, au profit des agriculteurs de montagne, la réglementation sur le débit minimal des rivières.

Les pêcheurs s'inquiètent d'autant plus pour les branchies des poissons qu'un passe-droit, accordé, cette fois, aux exploitants des stations d'épuration, participe lui aussi à raréfier l'oxygène dans les cours d'eau. Pondu à l'été 2015, un arrêté ministériel autorise en effet ces derniers à rejeter à la flotte, sans les traiter, 5 % des eaux usées. Autant de déchets organiques qui piquent de l'oxygène aux poissons, au point parfois de les asphyxier.

Grâce à ce cadeau réglementaire, les collectivités locales et les groupes spécialisés dans l'assainissement de l'eau, comme Veolia ou Suez, n'ont pas à mettre la main à la poche pour redimensionner leurs installations ou construire des bassins de rétention afin d'éponger le surplus de flote charrié par les épisodes pluvieux exceptionnels qui se multiplient sur fond de bouleversement climatique.

De là à dire que le gouvernement est tout ouïe pour certains lobbys...



### Flouf!

## Miracle à Fessenheim

CHERS FRÈRES en Atome, enfin ! Depuis longtemps, nous redoutions cette épreuve : la fermeture de la centrale originelle, celle de Fessenheim. Elle est la plus ancienne de toutes celles en activité. Son premier réacteur de 900 MW, couplé au réseau en 1977, fermera le 22 février prochain. Le second, de même puissance, couplé en 1978, fermera le 30 juin. En acceptant cet arrêt, mieux, et en réclamant, notre Sainte Mère l'Eglise EDF a opéré un grand miracle.

Avouons-le, mes chers frères, cette très vieille centrale était éreintée. Jamais elle n'aurait réussi à passer la VD4, la quatrième visite décennale de sécurité, obligatoire pour tout réacteur ayant dépassé les 40 ans. Nous n'égèrerions pas ici la liste interminable de tous les maux qui l'accablent, dûment identifiés par nos frères inquisiteurs de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)... Mais sachez qu'elle était percluse d'équipements non conformes (ainsi son radier trop mince et ses piscines non bunkerisées), farcie de matériaux et d'équipements obsolètes (ainsi les joints des 163 traversées du bâtiment réacteur).

Ajoutez à cela ses deux grands risques spécifiques, un risque sismique, qu'elle était loin d'être prête à affronter, et le risque d'être submergée par le grand ca-



nal d'Alsace, qui la surplombe de plus de 8 mètres, et avouez-le : il aurait été ruineux de la rustiner sans cesse.

Notre Sainte Mère EDF le savait bien, qui s'est abstenue de l'équiper de ces fameuses « diesels d'ultime secours » obligatoires après la diabolique erreur de Fukushima (la date butoir était fin 2018). Sur ce péché pas vraiment véniel, nos frères compatissants de l'ASN ont bien voulu fermer les yeux... Reconnaissons-le en toute humilité : lors de la très proche VD4, ils n'auraient pas hésité à arrêter les deux réacteurs de Fessenheim pour leurs multiples manquements à la sécurité. Cela aurait nu à notre Sainte Réputation et aurait fait pâlir la très verte auréole du président Macron.

Et c'est là que, miracle ! par l'opération du Saint-Esprit Atomique, EDF et le gouvernement se sont entendus pour présenter cet arrêt comme une « fermeture anticipée ». Ils ont signé un pro-

tole qui prévoit que l'Etat et, donc, ces mécréants de contribuables devront, pour commencer, lui verser cash une belle obole de 400 millions d'euros. Ô divine surprise, l'Etat s'engage aussi à offrir à notre Sainte Mère, dans les années qui viennent, l'équivalent de ce qu'elle appelle son « manque à gagner ». C'est-à-dire les deniers que lui aurait rapportés l'électricité produite par Fessenheim jusqu'en 2041. Comme si ces deux vieux réacteurs allaient tenir sans faillir vingt années de plus ! Une durée de vie de presque 65 ans qu'aucun texte sacré n'a jamais prévue.

Cette électricité nucléaire purement virtuelle, donc enfin sûre et enfin propre, va renflouer les caisses d'EDF... Le miracle pourra se poursuivre avec les prochains arrêts prévus par le gouvernement. Bref, la meilleure façon de sauver EDF au bord de la faillite est d'arrêter tous ses réacteurs !

Jean-Luc Porquet



**Le Cinéma**

## Pour Sama

(Voir Alep et mourir)

TOUT ce que vous n'auriez jamais voulu savoir sur la Syrie - qui brûlait pendant que la communauté internationale regardait ailleurs... Consacré par l'Œil d'or du meilleur documentaire à Cannes et couronné dans huit autres festivals, ce long-métrage de Waad al-Kateab, secondée par Edward Watts, est tout simplement un grand film.

Étudiante à Alep, cette jeune Syrienne aux yeux verts s'est muée en révolutionnaire en 2011, puis en « journaliste citoyenne » obsédée par le fait de tout filmer, y compris l'horreur en face, la répression, mais aussi sa vie quotidienne. Au sein de la résistance, elle a rencontré puis épousé le médecin Hamza, fondateur d'un hôpital clandestin sous les bombes. Et elle dédie ce film poignant à Sama, la petite fille née de leur union juste avant le siège d'Alep par les forces de Bachar El Assad en 2016. Sama veut dire « ciel », en arabe. Elle était devenue la mascotte de l'hôpital où la petite famille avait dû emménager, et la voix off s'adresse à elle en ouvrant un horizon.

Les scènes sont effarantes : grands frères et mère accourant à l'hôpital auprès d'un petit



garçon agonisant ; avions russes qui rôdent et ciblent l'hôpital ; femme blessée accouchant d'un bébé inanimé... Mais aussi mariage célébré en douce, blagues glissées dans les sbrils anti-étrangers. Un infirmier improvisé pleure silencieusement après un bombardement : « Nous, les adultes, c'est normal... Mais, les enfants, eux, ils n'y sont pour rien. »

Un film bouleversant pour sang.

David Fontaine

Les films qu'on peut voir cette semaine

**Tout est possible**

Molly et John, citoyens américains, font leur retour à la terre et choisissent l'impossible : un coin de Californie dévasté par la sécheresse et les incendies. Tout échec est suivi d'un sursaut, puis les ennus reviennent : coyotes, tornades et même... escargots.

John Chester, auteur du documentaire, s'est filmé, avec sa femme, durant plus de dix ans, utilisant toute la palette technique : vues d'hélicoptère, infrarouge, ralentis ou accélérés sur plusieurs jours. Le résultat est captivant, et la conclusion certaine : paysan est le pire et le plus beau métier du monde. - J.-F. J.

**Gwen, le livre de sable**

Dans un monde abandonné des dieux et recouvert de sable, la jeune Gwen affronte le monde des morts pour en ramener son ami. Accompagnée par une sorcière de 173 ans, la jeune fille va percer le secret qui les fait tous esclaves.

Cette apocalypse de gouaches et de papiers collés, signée Jean-François Laguionie, est une œuvre picturale magnifique et intrigante. Sortie en 1985, et aujourd'hui restaurée, elle raconte une humanité vaincue réfugiée dans une foi aveugle. Chaque plan est un tableau de maître. - S. Ch.

**La grande cavale**

Morneville porte bien son nom. Un cambrioleur affûté vient perturber la quiétude locale. Mais la police fait fausse route et cible une bande d'animaux irrésistibles.

Ce dessin animé au graphisme superbe est un délice. Pas une passe d'armes entre Marnie, chatte rusée du quatuor, et ses compagnons d'infortune qui ne soit drolatique. Quant à Mambo, qui se vantait d'être un zèbre, il parvient même à émouvoir lorsque, sous la pluie, ses rayures s'effacent, révélant son vrai visage : celui d'un âne. - C. B.

**La fameuse invasion des ours en Sicile**

Amis de Dino Buzzati, de l'enfance émerveillée, des féeries montagnardes, allez vite voir ces « Ours » ! Non seulement Lorenzo Mattotti a eu la bonne idée d'aller chercher sur ses étagères ce conte insolite écrit en 1945, mais il est resté si fidèle aux illustrations dont Buzzati l'avait accompagné que le spectateur en retrouve le charme puissant.

Cette atmosphère de mystère et d'attente, ces paysages qu'on dirait jaillis d'un rêve... - J.-L. P.

**Quelle folie**

Aurélien débambule dans la campagne espagnole puis dans la ville de Pampelune, saisie par la fièvre de la feria taurine.



bleu de Mytilène. Sang façon. - IX. Cheveu léger. Miches elle serre haut\*\*. - X. Mécomptes de l'amère loi. - XI. Très polies pour être au net.

VERTICALEMENT  
I. Lopins aux pruneaux (en trois mots). - 2. A bon entendre, « salut ! ». L'île aux Myrmidons. - 3. Fernandel le rendit Baba. Entra en guerre. - 4. Qui a gagné d'utérin\*\*\*. Entourage du Quirinal. - 5. Très cons culs pissants. On la prend en grippe. - 6. Etais en pleine reprise de volées. - 7. Rendant un fût. Un bout de conduite. - 8. Léger avec un petit rien. Elle attend l'arrivée du beau géolier nouveau. - 9. Madré de dios. Le pendu de Spandau.

HORIZONTALLEMENT  
I. Canne à son\*. - II. Mander là. Qui même me suive. - III. Kir plus est. - IV. Les limites de Merkel. Etoile polaire. - V. Chalut station distinguée. Avis à la copulation. - VI. Epaula emploi. - VII. Une bestiole qui se fait du lard. - VIII. Du

SOLUTION DU PROBLÈME N° 1416  
HORIZONTALLEMENT  
I. SCOLOSES. - II. CHRIST MC. - III. HIE LACAL. - IV. TR. HERONS. - V. RASA. INES. - VI. OCCISES. - VII. ONE-STEP. - VIII. MIRER. ABA. - IX. PME. TATAR. - X. FB. BIPEDE. - XI. SUMOTORIS.

VERTICALEMENT  
I. SCHTROUMPFS. - 2. CHIRAC. IMBU. - 3. ORE. SCORE. - 4. LI. HAINE. BO. - 5. ISLE. SERTTT. - 6. OTARIES. APO. - 7. CONSTATER. - 8. EMANE. EBADI. - 9. SCISSIPARES.

**Lettres ou pas Lettres**

## Pas sans foi sur le métier

Dans « Profession romancier » (Belfond),

Haruki Murakami se présente en coureur de fond de l'écriture littéraire.

L'ÉCRIVAIN JAPONAIS le plus lu au monde et traduit en cinquante langues aura-t-il enfin le Nobel avant Noël ? « Simple sanction formelle dérivée par le monde littéraire », explique-t-il (en feignant l'indifférence ?) dans « Profession romancier », essai publié en 2015 au Japon et tout juste traduit en français. Seuls comptent à ses yeux les lecteurs fidèles et la capacité à édifier une œuvre durable. « Qui a reçu le prix Nobel il y a trois ans ? Vous, vous le savez ? (...) Qui se soucie de savoir si Ernest Hemingway a reçu le prix Nobel (il l'a reçu) ou Jorge Luis Borges (l'a-t-il eu, au fait ?) »

Murakami consacre pourtant un chapitre entier aux prix littéraires. Il ne regrette nullement, dit-il, de ne pas avoir obtenu le prix Akutagawa (équivalent japonais du Goncourt) à ses débuts. Pourtant, l'obtention d'un premier prix littéraire dès son coup d'essai, « Ecoute le chant du vent », à 29 ans, a constitué à ses yeux « un billet d'entrée » dans la carrière d'écrivain ! Au passage, il règle leur compte aux critiques hostiles, comparés à des « globules blancs » attaquant un virus...

Au long de ces onze chapitres alternent introspection minutieuse et conseils aux jeunes débutants, Murakami n'hésite pas à faire montre de sa « dureté ». Il se raconte en « homme tout à fait ordinaire » qui a commencé à écrire sans modèle, sans plan ni technique, après avoir eu une révélation - « une épiphanie » - alors qu'il assistait à un match de base-ball. Mais il reconnaît aussi : « Personne ne deviendrait romancier



sans une bonne dose d'orgueil. » Selon lui, n'importe qui peut écrire un ou deux romans, même réussis, mais seuls les vrais écrivains parviennent à « durer » et à construire une œuvre diverse, faite de romans, de nouvelles, d'essais - qu'il compare à « toutes les catégories de vaisseaux » au sein d'« une flotte de guerre » !

Au long de pages éclairantes, il explique avoir dû en passer par la rédaction en anglais de son premier roman, ensuite écrit en japonais, pour déjouer son style et en faire « un véhicule léger, capable de manœuvres foudroyantes », qu'il compare à une voiture sur une route de montagne !

Il disserte sur le passage progressif du « je » au « il » au fil de ses romans, détaille les multiples réécritures nécessaires avec sa femme pour première lectrice. Laquelle, à ses yeux, est... « (pardon pour la comparaison) comme les anciens haut-parleurs » sur lesquels il est habitué à écouter sa musique ! Mais il se vante aussi avec humour à propos de son public : « Parmi mes lectrices, les jolies femmes sont les plus nombreuses - si, si, je vous assure. »

Tout au long de cette plongée dans les arcanes de la création d'histoires qui sont des « métaphores de la réalité », Murakami déploie, par l'exemple, son art du détail parlant, des images stupéfiantes justement. Il commente ainsi son « aversion » pour le système scolaire japonais, révélateur d'une société cruelle : « Car les enfants, comme les canaris dans une galerie de mine, sont des êtres dont la sensibilité très délicate détecte immédiatement une atmosphère polluée. »

L'objectif ultime des romans, selon Murakami, est de communiquer aux lecteurs la joie éprouvée en les écrivant. En se glissant notamment dans « les chauffures » de tel ou tel personnage féminin qui, s'émancipant de l'auteur, décide d'un tournant du récit... « Voilà pourquoi écrire des romans est un si grand bonheur. »

Alors, Nobel ou non, que sa joie demeure !

David Fontaine

● 202 p., 20 €. Traduit du japonais par Hélène Morita.

## Dans la gueule de l'ours

Croire aux fauves par Nastassja Martin (Verticales)

ÇA VA très vite. Elle est en train de marcher, seule, sur un haut plateau noyé de brumes, dans le Kamtchatka. Soudain, un ours apparaît à deux mètres. Aussi surpris qu'elle, il lui montre les dents. Elle en fait autant. Il happe sa tête dans sa gueule, mord, arrache. D'un ultime geste réflexe, elle le frappe avec un piolet. Il s'enfuit. « Je me dis : "Si j'en sors, ce sera une autre vie". Miracle, elle s'en sort. Désormais, c'est une miedka. Bien sûr, Nastassja Martin porte toujours le même nom, exerce toujours sa profession d'anthropologue sur son terrain de recherche préféré, le fin fond des montagnes arctiques (1). Mais, pour les Evènes, c'est une miedka. Celle qui a été marquée par l'ours et qui a survécu. « Celle qui vit entre les mondes ».

Il lui aura fallu quatre années, d'abord le fil et l'aiguille d'une vieille dame, puis la reconstruction faciale dans un improbable hôpital de Petropavlovsk, puis à la Salpêtrière (« Elle est défigurée, la pauvre. Elle devait être belle, avant »), et les nuits impossibles, et les rêves hantés par l'ours. Quatre années pour explorer le sens de cette rencontre, s'y perdre, s'en délivrer, aller vers sa lumière. Elle dit : « La beauté de cette chose qui est arrivée, qui m'est arrivée, c'est que je sais

tout sans ne plus rien savoir. »

Qu'est-ce qui l'a menée vers la gueule de l'ours ? « Petite, je voulais vivre parce qu'il y avait les fauves, les chevaux et l'appel de la forêt ; les grandes étendues, les hautes montagnes et la mer déchainée ; les acrobates, les funambules et les conteurs d'histoires. » Elle dit ses fragilités, qui sont aussi les nôtres. Elle révèle sa force, qui est (peut-être) aussi la nôtre. Elle dit : « Je veux devenir une ancre. Une ancre très lourde, qui plonge jusque dans les profondeurs du temps d'avant le temps, le temps du mythe de la matrice, de la genèse. » Métamorphosée par cette rencontre, elle pense à nous. Nous qui allons aussi devoir nous métamorphoser pour affronter « ce qui vient » dans ce monde-ci. « Qu'est-ce qui vient ? L'impensable. »

Elle est retournée à Tvaian. Là, Daria lui a chuchoté : « Parfois certains animaux font des cadeaux aux humains. Lorsqu'ils se sont bien comportés, lorsqu'ils ont bien écouté tout au long de leur vie, lorsqu'ils n'ont pas nourri de mauvaises pensées. » Puis : « Toi, tu es le cadeau que les ours nous ont fait en te laissant la vie sauve. » Ce livre est un cadeau, celui de la femme et de l'ours. Celui de la femme-ours.

Jean-Luc Porquet

● 152 p., 12,50 €. (1) Elle en a tiré son premier (et formidable) livre, « Les âmes sauvages », La Découverte, 2016.



**La Vie aux Chapitres**

**Cadavre exquis** d'Agustina Bazterrica (Flammarion)  
« APRÈS TOUT, la viande reste de la viande, qu'importe d'où elle vient. » Un terrible virus a dévotement les animaux sur Terre, provoquant une pénurie de steak. Sous la pression « de puissants industriels du secteur, qui était à l'arrêt », une solution s'impose : créer des élevages d'humains. On élève le bétail, on lui coupe les cordes vocales, on le tatoue, le pèse, l'abat.  
Les bouchers apprennent les nouvelles façons de découper cette succulente barbaque, taillent « des bavettes spéciales »,



**Macadam de compagnie**

Putain de vies ! Itinéraires de travailleuses du sexe par Muriel Douru (La Boîte à bulles - Médecins du monde)

RIEN À DIRE, le livre porte bien son nom ! L'auteur de cette BD a fait raconter leur vie à des TDS (travailleuses du sexe), et les hommes n'y sont pas à l'honneur. C'est peut-être dire. Pères frappeurs, butés, méchants, macs infâmes, clients voleurs et violents... Accrochez-vous, le dessin est réaliste.

Enfant, Candice, la Nigérienne, rêvait d'être en trainant sur les chantiers pour 0,86 euro par jour, mariée en échange d'un gîte. Mère assassinée, laissée nue dans une forêt. « La violence des hommes nous a empêchées de construire un avenir en commun. » Après l'enfer en Libye, sa quête d'Europe s'est achevée sur un trottoir. Elle a dénoncé son proxénète et a obtenu l'asile en échange.

Mei, la Chinoise, dans son bouge partagé à Paris, règle chaque mois 1 200 euros de loyer à son logeur, qui se prend « obligé de monter les prix à cause de la loi pénalisant les clients ». Dès leur plus jeune âge, les transgenres subissent déjà tant d'horreurs, en Colombie, en Equateur ou ailleurs, que la fuite s'impose. « Tu sais que, Alonso, le fils de Mitza, il se prend pour une

file ? » se moquent les voisins. Aujourd'hui, la mère a une belle maison et le respect : « son fils est devenu une femme et lui envoie de l'argent d'Europe ». « Dis donc, salope, tu crois qu'on t'a fait venir en France pour te la couler douce ? » hurle à Blessing le couple qui l'a « recueillie ». Des coups et le tapin. Elle aide aujourd'hui les migrants, a une fille, une vie.

Il y a aussi Lauriane : « Certains développent une passion pour la Chine ou le piano, moi, c'est le sexe ! » Un infirmier glisse : « Entre nettoyer une bite à l'hôpital ou la faire bander, il n'y a pas une grande différence... »

Mise en perspective avec un texte de Médecins du monde contre la traite humaine et les violences, mais aussi contre les lois qui « criminalisent le travail du sexe », contraignant les prostituées à se cacher plus encore et à crever de trouille, seuls. Des lois qui n'ont pas permis de démanteler plus de réseaux ni d'arrêter plus de macs. Alors, quelle est leur utilité ?

Dominique Simonnot

● 205 p., 24 €.

maxime au goût du jour : « travailler moins pour penser plus ». D'autres « microréflexions » incitent à « en finir avec le travail du deuil » (qui suggère un retour à la situation antérieure) ou conseillent à tout orateur de se passer de notes (« Mes cours ont progressé du moment où je n'avais plus la feuille sous les yeux »). Sans rien qui pèse ou qui pose, écrites dans la forme courte, ces cogitations alertes montrent qu'en réduisant la taille de nos pensées on augmente leur portée. Une philosophie qu'aurait approuvée les Indiens jivaro. F. P.

● 300 p., 20,90 €.



ÉDOUARD PHILIPPE n'a pas eu à regretter son « interview exclusive » au « JDD » (6/10). Le locataire de Matignon en a été chaleureusement récompensé, à lire les gros titres qui s'étalent sur six pages : « Édouard Philippe : "Nous resserrons les mailles du filet" », mais aussi « Après la tuerie, le Premier ministre renforce les contrôles », ou encore « Philippe ou l'éloge de la rigueur », sans oublier « Il garde un œil sur Le Havre ».

Le « JDD », lui, ne perd pas de vue le sens du devoir.

LES DIRIGEANTS de l'allemand Bertelsmann, maison mère des groupes RTL et M6, sont très attachés à leur « code de conduite », qui proscribait toute discrimination et autres paroles fâcheuses, mais ils ont visiblement du mal à le faire respecter en France. Zemmour a été écarté de RTL, mais il poursuit sa carrière à Paris Première, chaîne du groupe M6, avec son émission « Zemmour et Naulleau », produite par Pierre-Antoine Capton (Troisième Ciel). Et pourtant, sur la même Paris Première, l'émission de Yann Moix, « Chez Moix », avait été supprimée de la grille à la rentrée, après la découverte de ses écrits antisémites passés. « Sauf abus, le collaborateur jouit dans l'entreprise et en dehors de celle-ci de sa liberté d'expression », stipule le fameux code de conduite de Bertelsmann.

Dans le cas de Zemmour, l'abus ne fait pas le Moix !

À CANAL PLUS, le même Zemmour met le directeur, Maxime Saada, dans une position délicate. Saada n'est pas trop chaud pour que Zemmour anime une quotidienne sur CNews. Problème : son chef, Vincent Bolloré, continue d'y venir personnellement. « Les Guignols » se seraient régaliés...

BFMTV semble très préoccupé par le sort des clebs français. Le site Internet de la chaîne a relaté, le 1<sup>er</sup> octobre, la terrible histoire d'un toutou qui a bloqué pendant près d'une heure la ligne 13 du métro parisien en se promenant sur les voies. Le 5 mars, le même site avait narré un autre fait divers brûlant : en Seine-et-Marne, un yorkshire avait été « massacré par trois bouledogues américains ». Et, le 25 février, c'était un chien de sécurité blessé dans le métro choque les internautes. Particularité de tous ces articles, leur auteur est une jeune consœur au nom prédestiné : Cyrielle Cabot.

Quel métier de chien !

**Le Canard enchaîné**  
 1,20 € (TVA 2,10 %)  
 01.42.60.31.36  
 redaction@lecanardenchaîne.fr  
 173, rue St-Honoré - 75001 Paris  
 www.lecanardenchaîne.fr

SAS Les Éditions Maréchal-  
 Le Canard enchaîné  
 Capital : 100 000 € (durée : 99 ans)  
 Président : Michel GAILLARD.  
 Directeur général délégué  
 et directeur de la publication :  
 Nicolas BRIMO.  
 Principaux associés :  
 Michel GAILLARD, André ESCAROT,  
 Nicolas BRIMO, Erik EMPATAZ  
 et des salariés du journal.  
 Rédacteurs en chef :  
 Erik EMPATAZ, Jean-François JULLIARD.  
 Fondateurs :  
 Maurice et Jeanne MARÉCHAL.  
 Anciens directeurs :  
 R. TRENO et André RIBAUD.  
 Composition : Publications-Élysees, Paris.  
 Impression : P.O.P., Paris - M.O.P.,  
 Vitrolles, C.L.L.A., Heric, Nancy-Print.  
 Diffusion : Presstatils.

**abonnements**  
 01.42.60.75.16  
 www.lecanardenchaîne.fr

Le Canard enchaîné  
 Service abonnements  
 45, avenue du Général-Leclerc  
 60643 Chantilly Cedex  
 abonnements@lecanardenchaîne.com

Le Canard enchaîné  
 FRANCE  
 6 MOIS... 31,00 € 1 AN... 60,00 €  
 EUROPE  
 6 MOIS... 45,00 € 1 AN... 90,00 €

Les Dossiers du Canard  
 4 numéros  
 France... 23,00 €  
 Europe... 35,00 €

Abonnement couplé (1 AN)  
 « Le Canard enchaîné » + « Les Dossiers »  
 France... 80,00 €  
 Europe... 115,00 €

Pour les autres tarifs :  
 www.lecanardenchaîne.fr  
**Modalités de paiement**

- Par carte bancaire
- Par chèque bancaire
- Par virement

JUSTE DEUX MÉDAILLES POUR LA FRANCE  
 AUX MONDIAUX D'ATHLÉTISME DE DOHA



**La Boîte aux Images**

**Cancer de louanges**

ELVIRA GIANNINI est une esclave. Elle se réveille chaque matin avec cette image et s'endort chaque soir avec ce fardeau. Patrick, son compagnon, ne la regarde pas. Il aime ailleurs que sous leur toit. Cette femme ne lui importe plus. Lorsqu'il s'adresse à elle, il aboie : « T'as pas acheté de chips ? »

Ses enfants sont des monstres domestiques. « Où t'as mis ma veste ? » interroge brutalement Carole, son ado-lescente. C'est la dernière de la classe. Elle arrive ivre en cours et sort la nuit en secret. Un jour, Samuel, son fils, a décidé de ne plus être un garçon. « Sois toi-même », l'a doucement encouragé sa mère. Le lendemain, il est arrivé en jupe au collège et ne vit désormais que pour lui. Virginie est la petite dernière. Pour elle comme pour les autres, Elvira n'est qu'un distributeur de bouffe, une nettoyeuse de fringues, un aspirateur et une usine à câlins.

**Rumeur maligne**

Elvira Giannini n'est pas une esclave, c'est juste une mère de famille. Elle passe sa première journée de travail dans une compagnie d'assurances, avec un patron qui la rudoie. « Les règlements de sinistres sans intérêt, ça vous excite ? » lui demande-t-il. Et, lorsqu'elle répond non, il crache : « Alors que faites-vous là ? » Peu importe la réponse de cette employée que personne n'écoute. On ne fait pas attention aux mots d'Elvira, jamais.

C'est par les courses au supermarché, le soir, qu'Elvira entame sa seconde journée de labeur. Cuisine, vaisselle, rangement, au milieu de l'indifférence générale. Et, pire encore, au cœur même de la méchanceté. Compagnon, enfants, tous parlent mal à Elvira la bonnichie. Et Elvira en crève.

**A travers la Presse déchainée**

**Sévice compris**  
 Dans « Le Dauphiné libéré » (2/10) :  
 « Sarkozy : la justice ressent son étouffement »  
 Le juge décide à ce que l'étouffement se ressente : « Que Sarkozy se mette à table ! »

**Qui va dérouiller ?**  
 Dans « Le Quotidien jurassien » (20/9) :  
 « Certaines pièces au savoir-fer oublié ici sont arrivées d'Allemagne et de Pologne. »  
 Est-ce qu'un vol de savoir-faire pourrait-il mener en taule ?

**Sur l'album de la Comtesse**

**CATHOS POUR DES DURES LUTTES**  
 Quéteurs patauds, cathos qui feignent, fans de caté se disant lynchés et fessés par des comploteurs qu'on voit guidés près de ces cathos. Tous nient avoir goûté à des pains de gamines. Un bedeau rêvant de Quimper et de Nicée a saisi en baillant une lampe pleine de cavités et l'éteindra après la procession.

**LECTEURS :** « Goulard privée de du ! » - « Marine cherche un sac brun. » - « Après une bibine dans la déroute, Chirac aimait les figues pour la gnôle. » - « Oh, mes Kurdes ! » - « Nouilles au canard. » - « Faut couper les tifs des parents ! » - « Ce porc attire les bonobos ! » - Rugby : « Les Nippons se lâchent. »

Balkany a la mine rongée par le report. Isabelle est en cure et il reste entêté. Qui veut pas lâcher ce vieux dur ? Patrick a envie de CD. Marion voudrait réprimander tous les beurs. - Avidé de Goncourt coûteux, un auteur se gratte le nez. - Ouh ! Rouen : « Votre Seine est toxique. » - Paris : « Vive la Saint-Thibaud ! »

Enfin, pas encore. Elle a une boule au sein. Elle s'en inquiète. « Ça ne sert à rien de l'en faire une montagne », balance son concubin, alors que le bip de son portable ne cesse de retentir. « Ta bite me manque », lui écrit élégamment sa maîtresse.

Elvira Giannini consulte son médecin. « Tout va très bien », lui glisse la radiologue. Une bille de graisse, le stress, rien de méchant. Elle respire. Elle pleure. Elle est soulagée. C'est le cœur plus léger qu'elle retourne en enfer. Pour y commettre l'irréparable.

Assise sur le lit, à côté de son homme glacial, elle mur-mure : « J'ai une tumeur. » Pour que sa voix résonne enfin. Pour que sa parole soit entendue. Le garçon réagit en petit mec. Il se sent mal, s'allonge, ne respire plus. C'est elle qui lui rassure.

Mais, au matin, il lui apporte le petit déjeuner au lit. Il la regarde comme au tout premier jour. Il a peur de la perdre. Il lui demande de l'épouser. Les enfants redoutent la mort de leur maman. Trois anges bouleversés d'amour. Elvira leur répète que ce n'est peut-être qu'une fausse alerte. Elle veut avouer son forfait, mais personne ne l'entend. La nouvelle de sa maladie se répand. Le cancer la fait femme. Alors elle l'accepte. Elle en profite. Et finit par sombrer.

Écrite par Claire Berest et réalisée par Fabrice Gobert, cette formidable minisérie de six épisodes débute comme une comédie grinçante pour s'abîmer en tragédie. Etouffée par son propre piège, Elvira Giannini (Marina Hands, superbe, à l'image de toute la distribution) va voir peu à peu l'imposture ronger sa vie, sa raison, tout ce bonheur factice. Et les polypes du mensonge la dévaster.

Sorj Chalandon

● « Mytho », les 10 et 17/10 à 20 h 55 sur Arte.

**Quelle boulette !**  
 Dans « Ouest France » (23/9) :  
 « La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 26 septembre (...) en l'église d'Olonne-sur-Merdes Sables-d'Olonne. »

À Olonne-sur-Mer, l'évêché, c'est gratuit ou payant ?

**Rue des Petites Perles**

**Piqué dans « Sud Ouest » (28/9) :**

« Ils s'y sont rendus en milieu d'après-midi, vers 15 h 30, pour y découvrir le corps sans vie d'un homme de 54 ans, qui vivait. »  
 Pourquoi que l'affaire ne soit pas enterrée !

**Vu dans « La Dépêche » (28/9) :**

« Une enquête a établi le palmarès des chefs d'entreprise que les patrons aiment et détestent le plus. »  
 Les patrons se regardent entre eux : c'est la lutte des glaces.

**Pan sur le bec !**

Contrairement à ce que prétend la bulle d'un dessin paru dans « Le Canard » (25/9), Chirac n'est pas « le seul président, avec Mitterrand, à avoir été réélu sous la V<sup>e</sup> République ». De Gaulle, après avoir été élu en 1958 (par un collège de grands électeurs), a remis le couvert en 1965 (au suffrage universel). Le coupable a rendez-vous au bistrot du coin pour un cours de Sciences-Pot.

*Prises de Bec*  
**Laurent Sourisseau**  
**Riss et périls**

Le dessinateur, désormais directeur de « Charlie », blessé dans la tuerie de 2015, y revient dans un livre à vif qu'il trouve toujours « impossible à écrire ».

« LES PLEURNI-CHARDS me dégoûtent, les geignards me révoltent, les nombrilistes me révulsent. Chaque microbe se croit le centre d'un monde qui n'a jamais existé. » Laurent Sourisseau, alias Riss, n'a pas trempé sa plume dans l'eau tiède. Dans « Une minute quarante-neuf secondes » (Actes Sud-Les Échappés), son récit de l'attaque terroriste contre « Charlie Hebdo », le 7 janvier 2015, qui a, entre autres, laissé face contre terre Cabu, Wolinski et l'économiste Bernard Maris, ce grand gars solitaire, moine soldat introverti, décrit une solitude absolue.

« On ne transmet pas une désagrégation, on ne raconte pas un délitement », écrit Riss. Il y a le journal – aujourd'hui « une assemblée d'écorchés vifs, d'âmes perdues » –, triste refuge, et les autres, les vivants, qui ne supportent ces écolopés que du bout des lèvres. « Pour être accepté des vivants, il faut leur ressembler, apprendre à les singer » et, surtout, les émouvoir. « Tant que nous saurons tirer des larmes, nous n'aurons rien à craindre. Mais, si l'un d'entre nous proteste et mord, à la fourrière on le jettera sans hésiter. » Victime,

voilà ce qu'il faut être. Victime, tout le monde l'est désormais, cingle-t-il, que l'on soit atteint de gastro-entérite, de dépression saisonnière ou défiguré par la balle d'un tueur. Victime, c'est parfait ; combattant, on aime moins.

**Cogner fort**

Quand les frères Kouachi débarquèrent à « Charlie », Riss était de l'aventure depuis une vingtaine d'années déjà. Passé par « La Grosse Bertha », un hebdomadaire satirique, il est de ceux qui ont relancé « Charlie Hebdo » en 1992. Dans sa vie d'avant, ce juriste de formation bossait à la SNCF, « pour rassurer les parents ». Quand il démissionne pour rejoindre la bande d'anars talentueux, il lit dans les yeux de son collègue de bureau : « T'es un con. » Longtemps, il en a ri.

Avant, il arrivait encore à rire. Gloussement de même si surprenant pour ceux qui ne connaissent que sa dégringolade d'ours mal léché. Pas mondain pour deux sous, et s'en félicitait. « Tout le monde connaît tout le monde, ben, moi, je connais personne. » Après la



Le conflit éclate avec Mediapart fin 2017. Elle laissera des traces, cette une sur fond rouge montrant Edwy Plenel qui se couvre successivement les yeux, les oreilles et la bouche avec sa célèbre moustache, au-dessus du titre : « *Affaire Ramadan*. Mediapart révèle : "On ne savait pas." » Mediapart voit dans ce dessin une réplique de l'Affiche rouge, fustige « une gauche égarée » qui « fait la guerre aux musulmans ». Riss cogne comme un sourd. Quelques mois plus tard, nouvelle mêlée. Un texte de son ami Charb est censuré à la fac ; son ironie frappe juste. « En 2018, ce sont les étudiants qui censurent, baïllonnent, comme le faisait la police de De Gaulle en mai 1968. »

**Tas de cendres**

Tous ces combats l'ont essoré, et les souvenirs ne l'apaisent pas. Quand il déambule, quelques mois plus tard, dans ses anciens locaux, entre les bureaux renversés, à la recherche des traces des amis morts, il ne retrouve que celles des balles, sur des bois en charpie, « comme si la main d'un géant les avait griffés de colère ». La manne issue du formidable élan post-attentats a assuré la survie du journal tout en provoquant de douloureux déchirements. Fallait-il la distribuer aux salariés, aux victimes ou la conserver en prévision des vaches maigres, bref, que faire de l'argent des morts ?

Riss contemple ce tas de cendres. Où trouver du réconfort ? Dans la beauté ? « Les arts ne sauvent personne. Tout juste rendront-ils l'attente moins longue. » Les déambulations ? « *L'Europe est un cimetière de l'Atlantique à l'Oural*. »

Il y a pourtant une – petite – consolation. En une semaine, le livre fait déjà un carton. Riss, t'es pas tout seul !

Anne-Sophie Mercier



**Le Théâtre**

**A** PPAREMMENT, tout va bien. Un immeuble en coupe, style années 60. Aux deux étages supérieurs, des scènes quotidiennes, une famille ici, un homme là, chacun chez soi. Au rez-de-chaussée, un appartement des plus ordinaires. Mais il y a quelque chose qui cloche. La femme est en train de passer.

Une jeune fille lui tourne le dos, des écouteurs sur la tête, qui fait la vaisselle. Et tout bascule. Sans un mot, la femme se jette sur elle et l'étrangle. Voilà ce qu'il se passe quand on n'en peut plus. Quand tout s'enfle contre soi, que l'amour s'est enfui, que la parole est empêchée, que derrière la fenêtre montent les eaux du fleuve, que l'Orchestre philharmonique de Radio France geint et crisse et tord une musique troublante, signée Francesco Filidei, tout en souffles, en bulles de silence, en atmosphères, en tension, avec des percussions subtiles (tambour d'océan, pompe à vélo, appeaux, sirène à bouche...)

Voilà le quatrième opéra de Joël Pommerat. Et, pour la première fois, un livret composé à partir d'un texte qui n'est pas de sa plume, une nouvelle écrite en 1929 par Zamiatine (oui, cet auteur dont le sidérant « Nous autres » a inspiré Orwell pour « 1984 »). C'est une histoire toute simple

**L'inondation**  
 (Dingue eau)

d'amour et de folie. Un homme et une femme s'aiment mais n'ont pas d'enfant. Ils accueillent la jeune fille du deuxième, dont le père vient de mourir. L'homme lui ouvre ses bras, son cœur. La femme voit tout cela, se tait. La folie monte.

Il y a une mouche enfermée dans un bocal. Il y a le fleuve juste là derrière. Il y a le vent, la chaleur, le voisinage, les garçons qui, dans la rue, en bas, attendent la jeune fille, au loin la centrale où travaille l'homme qui menace de fer-

mer, tout un monde prosaïque, banal, concret. Les mots chantés sont de tous les jours : « Il fait une chaleur vraiment étonnante pour la saison. »

D'où vient le trouble ? Une fois passée la scène première, celle du meurtre, tout remonte en flash-back, avec une terrible lenteur, qui cède enfin. La mezzo-soprano Chloé Briot est l'épouse délaissée. Le barryton Boris Grappe est l'homme perdu entre deux femmes. Il y a un narrateur, le contre-ténor Guilhem Terrier, qui joue aussi l'homme

qui travaille à la police ». La jeune fille à l'éternelle dégainée d'ado cool soudain se dédouble, la voilà incarnée par deux interprètes, dont l'une joue et l'autre chante (pourquoi, soudain, pense-t-on aux jumelles qui surgissent dans « *Shining* » ?).

Par ce simple artifice, la folie se fait visible. Puis, le fleuve rentre dans son lit, et tout devrait revenir à la normale. Mais la vie n'est pas un conte de fées. C'est un conte quand même ; un conte qui finit mal. On est bien chez Pommerat.

Jean-Luc Porquet

● Créée à l'Opéra-Comique, à Paris. En tournée à Nantes, Rennes, Caen, Limoges, Luxembourg.

**Electre des bas-fonds**

**Q** U'IMPORTE que ce spectacle soit un peu trop long (2 h 20), tourne parfois en rond, que la famille Abkarian s'y taille la part du lion (Simon Abkarian écrit, met en scène et joue, Maral Abkarian et Catherine Schaub-Abkarian dansent et jouent, Djivan Abkarian chante et joue de la contrebasse), que les deux acteurs principaux, qui interprètent les rôles d'Electre et d'Oreste, soient un peu fades... Ce qui le sauve, c'est sa générosité, son allant, son

art de nous en mettre plein les mirettes et les oreilles, dans la grande tradition du Théâtre du Soleil.

Pour nous raconter de nouveau, mais à sa manière, la tragédie d'Electre, qui rêve de tuer sa mère, Clytemnestre, à qui elle ne pardonne pas d'avoir assassiné son père, Agamemnon, Simon Abkarian a invité sur scène 14 comédiennes-danseuses, 6 comédiens-danseurs et un trio de blues-rock (guitare-batterie-claviers et, en plus, oud, man-

doline, ukulélé, djura grec, etc.). La musique ordonne le tout. Les chœurs se multiplient, chœurs de danseuses sacrées, d'hommes, de prostituées. Les apparitions de Rafæla Jirkovsky en Chrysothémis font vibrer. La grande tragédie de la vengeance insatiable devient une fête sanglante, une danse mortelle, une fable noire aux couleurs éclatantes.

J.-L. P.

● Au Théâtre du Soleil, à Paris.

**Le Coin Coin des Variétés**

**Nora Hamzawi**  
 (Bon pied, bon œil)

**PARADOXAL** préambule à ce « Nouveau Spectacle », Nora Hamzawi lance d'entrée : « Est-ce que j'ai une gueule à trouver excitant le changement ? »

Aussi fidèle à ses lunettes qu'à son compagnon (« les mêmes depuis dix ans »), l'humoriste, « simple meuf de 2019 », porte un regard acéré, en dépit de sa myopie, sur les us et les travers des trente-naires, qui, comme elle, se sur-

prennent à vieillir plus vite que prévu.

Et d'évoquer avec un sens aigu du sarcasme et une constante autodérision la peur en avion, l'addiction aux réseaux sociaux, la maternité (« On te parle du poids que tu prends, pas du poids que tu gardes »), l'usure du couple, le désir qui se fait la malle. Alors, Hamzawi ? Oui !

A. A.

● Au République, à Paris.





**Il sème la confusion en Syrie et en Turquie**

**Trump : "Mon cerveau a été victime..."**

# Le Canard enchaîné

... d'un nouveau Kurde-circuit !



Directeur : Nicolas BRIMO.

La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas.

Rédacteurs en chef : Erik EMPTAZ, Jean-François JULLIARD.



**O**N NE CONNAÎT PAS encore les éventuelles conséquences à long terme de l'incendie de l'usine Lubrizol sur la santé des populations (sinon que ça continue de puer), mais « Les Echos » (3/10) affirment déjà : « Une catastrophe économique menace Rouen et ses entreprises. » Exemple de dégâts possibles : Rouen est le « premier port exportateur de céréales de l'Europe occidentale [et] on s'interroge déjà sur l'incidence de la fumée et des suies sur les stocks de produits céréaliers ». Quant à l'industrie laitière, ses dirigeants parlent carrément de « blocage », car « des milliers de palettes de produits [laitiers] finis sont consignés dans la France entière (...) ». Il nous est interdit de [les] commercialiser.

Le milliardaire américain Warren Buffett, lointain propriétaire de Lubrizol, va sûrement acheter tous ces stocks.

**L**A BAISSÉ des recettes budgétaires générées par les radars routiers (de 500 millions à 600 millions en 2019, au lieu du 1,04 milliard espéré et des 824 millions en 2017) tient en partie au fait que les radars ont été les grandes victimes des gilets jaunes et autres faciétieux qui les ont vandalisés : « Le taux de disponibilité de ces équipements, écrivent « Les Echos » (3/10), a chuté de 93 % en 2017 à 88,8 % en 2018, puis s'est effondré à 75 % en 2019. » Un sujet qui flashe...

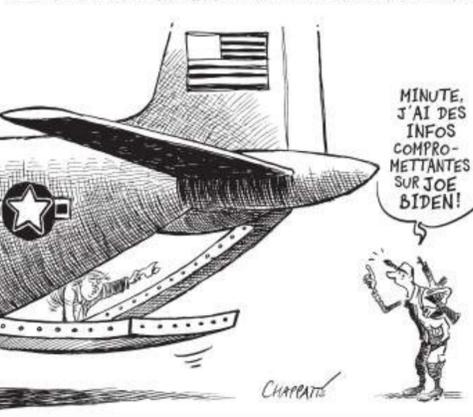
### MACRON EXPLIQUE



**L**ES STATISTIQUES sur les fraudes en tout genre, dont les Françaises-Français seraient, paraît-il, les grands champions, sont à la mode. Ainsi, la semaine dernière, « Le Parisien » (2/10) a publié un nouveau bilan de la fraude à l'assurance-maladie : la Sécu a ainsi perdu 261,2 millions d'euros l'an dernier. Mais le journal ajoute que « ce sont les professionnels qui trichent le plus » et se livrent aux faciétés les plus coûteuses. Même constat du « Parisien » (3/10) pour les fraudes à la « rénovation énergétique », qui ont augmenté de 20 % l'an dernier : la Direction de la concurrence va essayer de « renforcer les contrôles des professionnels du secteur » et d'« informer les consommateurs » sur les arnaques qui les guettent. Vaste programme.

**O**N APPREND dans « Le Figaro » que « les Hohenzollern réclament leurs châteaux ». Le journal explique que « la famille des rois de Prusse déclenche une polémique en Allemagne en demandant la restitution ou la jouissance de certains biens ayant appartenu à ses ancêtres. Ces revendications relient le passé de l'aristocratie, qui avait modéré les fondements d'un Etat moderne et s'était aussi compromise avec Hitler ». Une telle information fleurit dans le parfum du passé. Et ça fait du bien, dans ce monde de brutes.

### ALLIÉS KURDES : POURQUOI TRUMP A-T-IL CHANGÉ D'AVIS ?



## Le nettoyage du Saint-Siège

**P**OUR RÉCUSER les écuries vaticanes, le pape François vient carrément de faire appel à un juge anti-mafia. Le souverain pontife a nommé, le 3 octobre, le magistrat Giuseppe Pignatone à la tête du tribunal de l'Etat de la cité du Vatican. Ce juge de 70 ans s'est illustré, comme le souligne « La Croix » (4/10), en coordonnant, en 2012, l'enquête « Mafia Capitale », qui a révélé les liens étroits tissés entre « la Pieuvre » et la municipalité romaine.

Le quotidien catholique ajoute que cette nomination tombe juste au moment où la justice du pape vient de découvrir « une affaire de détournement de fonds » à la secrétaire d'Etat du Saint-Siège (l'équivalent local de Matignon).

Ça n'en finit plus. Au Vatican, quand ce ne sont pas les mineurs qui sont détournés, c'est l'argent !

## Un doigt d'honneur au droit d'auteur

« **C**ELA SONNE comme une déclaration de guerre », tonait « Le Monde » (25/9). Google ose envoyer paître la France et ses médias. A partir du 24 octobre, les géants du Net sont censés appliquer la nouvelle loi qui instaure des droits voisins sur les informations des journaux reprises sur la Toile et qui génèrent de la pub. Cette transposition d'une directive européenne doit permettre aux médias de toucher enfin un peu d'oseille chaque fois qu'un Gafa pille allègrement tout ou partie de leurs contenus.

Payer pour les titres et extraits d'articles référencés dans « Google Actualités » et qui renvoient aux sites des journaux ? Même pas en rêve, a répondu Google. La loi, c'est pas pour les Gafa ! Et les dirigeants de Google ont gentiment expliqué que les médias qui ne souhaitaient plus être référé-

cés étaient libres de déguerpir. Ce qui a provoqué un tsunami de critiques dans la presse et Rue de Valois, où le charismatique ministre de la Culture, Franck Riester, a jugé la position de Google « inacceptable ». Suivi de près par Macron, qui a décrété que la firme « ne [pouvait] pas s'franchir » de la loi.

Bizarrement, cette vague d'indignation n'a pas encore atteint l'autre géant Facebook, qui pille aussi les journaux et a beaucoup lutté contre la directive européenne sur les droits voisins. Pas un mot, pas un cri. Mais le fait que Facebook ait signé des partenariats avec nombre de ces éditeurs (« Le Monde », « Libé », BFM, AFP, etc.), qu'il rémunère sous prétexte de mener une chasse vertueuse aux fake news, n'a sans doute rien à voir avec ce silence guerrier !

C. N.

## Evidence macabre

**I**NTERROGÉ sur le malaise dans l'Education nationale, tragiquement mis en lumière par le suicide, le 21 septembre, de la directrice d'école Christine Renon, Jean-Michel Blanquer a reconnu « des problèmes profonds, structurels » (RTL, 3/10).

Avant de lâcher : « Et, vous, les journalistes, quand vous mettez de l'huile sur le feu, quand on donne le sentiment sans arrêt que tout est en crise, que rien ne va plus, à la fin, on crée cette nervosité qui, évidemment, a des conséquences. »

En novembre dernier, pourtant, l'ancien inspecteur général de l'Education nationale Georges Fotinos publiait un rapport sur le moral des directeurs d'école dans lequel – étrangement – il ne soulignait aucun lien de cause à effet entre la cou-

verture médiatique du système éducatif et le mal-être de la profession en question, « à bout de souffle ».

Le rapport se contentait de mettre en avant le fait que 40 % des directeurs d'école étaient « en épuisement professionnel ». Plus grave encore, pour près d'un quart d'entre eux, il y avait « un soupçon de gravité cliniquement significative ».

Et Fotinos de regretter le fait qu'« on demande de plus en plus l'impossible » aux directeurs d'école, à travers cette image : « On n'oserait jamais demander à un pilote d'être aussi aiguillonné du ciel, hôte de l'air, agent d'entretien, vendeur de billets et responsable météo » (« L'Express », 31/10/18).

Tant qu'on ne lui demande pas d'être un vulgaire journaliste...

C. B.

## Une diplomatie canon

**L**A PUISSANCE comique des autorités chinoises a été injustement mésestimée... En réaction aux articles sur la crise à Hongkong, l'ambassadeur de Chine à Paris, Lu Shaye, s'est fendu d'une tribune dans « L'Opinion » : « La police a fait preuve d'une très grande retenue, insiste le diplomate. Elle s'est limitée à l'utilisation de canons à eau, et, à ce jour, on ne déplore aucun blessé ni mort parmi les manifestants du fait de violences poli-

cières. » Pourtant, depuis juin, « plus d'une centaine de manifestations violentes ont éclaté à Hongkong, d'une intensité de loin supérieure à celles des gilets jaunes en France ». Sont-entendus : médias français, balayez devant votre porte...

Depuis le massacre de Tian'anmen, le régime communiste a sophistiqué ses méthodes de propagande. Sur le campus de Pékin, l'endoctrinement se révèle très efficace. Florilège

## Le diable s'habille en Vuitton

**Q**U'EST-CE qu'ils sont marrants, ces milliardaires du luxe ! De grands enfants... Depuis un quart de siècle, Bernard Arnault, le pédégé de LVMH, et François Pinault, le fondateur de Kering, se tirent la bourre. Quand le premier bâtit la Fondation Vuitton en lisière du bois de Boulogne pour exposer l'art moderne, le second rénove la Bourse de commerce, près des Halles, pour exhiber sa collection d'art contemporain. Quand Arnault signe un chèque de 200 millions d'euros pour Notre-Dame de Paris, Pinault allonge 100 millions en renonçant à son avantage fiscal. Et, quand ce dernier s'offre les services de Sylvain Fort, ex-plume d'Emmanuel Macron, que fait Arnault ? Il s'adjoit les services d'Ismaël Emelien, ex-conseiller spécial du président de la République. Mis en cause dans l'affaire Benalla, Emelien

n'a pas eu besoin de « traverser la rue » (Mediapart, 4/10). Le 10 juin, le macroniste formé à l'école Havas a créé une boîte de conseil baptisée « Unusual » (« inhabituel » ou « pas banal », en anglais), spécialisée dans les questions environnementales.

« Une passion ancienne, affirme un porte-parole de LVMH. L'Elysée lui doit le slogan « Make your planet great again ». » Fort de cette réussite, Ismaël Emelien dispensera ses conseils à Bernard Arnault deux jours par mois. Il fallait au moins cela pour contrer l'opération « Fashion Pact » (30 marques s'engageant pour la planète) menée au G7 par François-Henri Pinault, à la demande d'Emmanuel Macron.

Le prochain collaborateur de Macron qui quittera l'Elysée sera engagé par Dassault. Ou pire ?

O. B.-K.

## Un Missika de conscience

**L**A COMMISSION nationale d'aménagement commercial compte désormais pour du beurre. Cette instance, qui est chargée d'accorder ou de refuser les autorisations d'ouverture de centres commerciaux, doit se réunir le 10 octobre pour examiner, en appel, le projet de refonte de la gare du Nord, qui avait déjà été retoqué au niveau départemental. Sans même attendre le verdict définitif, le secrétaire

d'Etat aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari, a claironné sur France 3 (7/10) que le dossier serait « validé » par le gouvernement.

Cette annonce a fait pousser des cris d'orfraie à Jean-Louis Missika, l'adjoint à l'urbanisme d'Anne Hidalgo. L'Élu n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer le « passage en force » d'un projet qui comporte, selon lui, beaucoup trop de commerces (BFMTV, 8/10)

et ne respecte pas les contraintes urbaines.

Missika aurait été plus crédisible s'il n'avait pas beaucoup varié sur cette affaire. En juin dernier, les représentants de la Ville s'étaient, à sa demande, prudemment abstenus lors de l'examen du projet par la commission départementale. Le 9 juillet, en revanche, Missika avait demandé au Conseil de Paris de voter en faveur du dossier.

Pour calmer le PC et les écolos – dont l'appui sera indispensable pour permettre une éventuelle réélection d'Hidalgo –, il avait alors expliqué, sans rire, que cette décision favorable allait permettre à la Mairie de « négocier avec la SNCF » pour « obtenir des avancées » et « des améliorations ».

Finalement, le 1<sup>er</sup> octobre, l'adjoint à l'urbanisme a tourné casaque et signé une tribune libre dans « Le Monde » pour réclamer le retrait pur et simple du projet et une transformation plus légère et moins onéreuse de la gare du Nord. Il savait alors fort bien que son opposition – très tardive – ne pouvait plus guère peser dans la balance. L'union de la gauche parisienne vaut bien des acrobaties...

H. L.



## Raffarinade bordelaise

**C**OMMENT définir l'héritage chiracien ? Présent le week-end dernier à la troisième édition des Vendanges de Bordeaux, organisées par des amis d'Alain Juppé (« Sud Ouest », 7/10), Jean-Pierre Raffarin, qui n'avait peut-être pas sucé que des glaçons, s'y est essayé. Voilà ce que ça donne :

« Au nord, notre cap, c'est la pratique de l'humanisme, et, la valeur de ce nord, c'est le respect. L'ouest, c'est la République, la cohésion sociale et territoriale. L'est, c'est l'international, qui passe par la paix et par l'interdépendance. Le sud, c'est l'horizon, la planète et les civilisations. »

Pas étonnant que la droite ait des problèmes de boussole.

## Lasserre très fort...

**G**RANDE PREMIÈRE, voilà le vice-président du Conseil d'Etat mis en examen pour « complicité de harcèlement moral » ! Et Bruno Lasserre l'a annoncé lui-même, le 4 octobre, à ses « chers collègues ». L'affaire remonte à 2013, lorsqu'il présidait l'Autorité de la concurrence et qu'un de ses cadres, Alain Mouzon, avait été retrouvé mort, après une longue et sévère dépression. En 2015, l'Autorité de la concurrence – et donc l'Etat – est déclarée coupable par le tribunal administratif de « management nocif » et d'avoir tardé à faire cesser le harcèlement.

Deux juges d'instruction ont donc pris le relais, et, si Lasserre assure ne vouloir faire « aucun commentaire » sur leur décision, il en fait pourtant, dans un courriel à ses troupes : « Je conteste avec toute mon énergie – même à ce stade très préliminaire (...) – que ne tranche rien de définitif ni en

droit ni en fait – de pouvoir, à quelque titre que ce soit, être regardé comme complice de méthodes de management que je n'ai jamais demandées ni cautionnées. » Et pas question de démissionner ! Il veille même « à ce que cette épreuve n'affecte en rien [s]a mission » en restant « celui auquel incombe la charge de diriger notre maison ». L'exemple vient du quatrième personnage de l'Etat, Richard Ferrand, le président de l'Assemblée nationale, lui aussi mis en examen.

Ce malheur, en tout cas, fait la joie de la Cour de cassation, grande rivale du Conseil d'Etat dans la course pour représenter une sorte de Cour suprême.

L'épisode est aussi à mettre au crédit du président de la République, qui, malgré la menace d'une probable mise en examen pesant sur Lasserre, s'est obstiné à le nommer, en mai 2018, après l'avoir connu et apprécié alors qu'il était à Bercy...

## SÉCURITÉ RENFORCÉE À LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS



**P**OUR une fois, Trump n'a pas dit n'importe quoi en parlant de « belle victoire » à propos de la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'autoriser les Etats-Unis à sanctionner l'Europe pour ses aides déguisées à Airbus. Il est vrai que l'OMC aurait pu attendre d'avoir étudié la plainte européenne contre Boeing avant de punir l'Europe. Tout à sa joie de brandir la menace de ses 7,5 milliards de droits de douane supplémentaires sur les produits européens, Trump a totalement oublié, comme le souligne « Le Figaro » (4/10), qu'il « [a]it aux géométries sans discontinuer depuis son installation à la Maison-Blanche » cette même OMC qu'aujourd'hui il encense.

### BALLADUR ET LE TEMPS PASSÉ



**P**AS MOINS de 70 morts et 3 000 blessés en une semaine : les dirigeants chiites installés au pouvoir par les Américains à Bagdad n'y vont pas de main morte avec ces manifestants (à majorité chiite) qui réclament des mesures sociales et la lutte contre la corruption.

Le maréchal Sissi, le dictateur égyptien, va être jaloux.

**L**Y A HUIT ANS, le milliardaire américain Warren Buffett critiquait la politique fiscale de son pays en affirmant payer moins d'impôts, en proportion, que sa secrétaire. Sa déclaration, un peu exagérée à l'époque, serait aujourd'hui parfaitement vérifiable, selon le « New York Times » (6/10).

En 2018, pour la première fois depuis que de telles statistiques existent, les 400 Américains les plus riches ont eu droit à un taux d'imposition sur leurs revenus inférieur à celui des 10 % les plus pauvres de la population. Une conséquence de cadeaux fiscaux successifs dont les derniers en date, offerts par Donald Trump, ont fini de marquer la tendance : taxés à 70 % sur leurs revenus en 1950, les plus privilégiés n'étaient plus prélevés qu'à hauteur de 23 % en 2018...

A ce régime, c'est à se demander pourquoi les 400 plus riches ne sont pas plus nombreux !

**A**U CONGRÈS des maires de la Haute-Marne qui s'est tenu le 5 octobre à Nogent, la préfète Elodie Degiovanni a appelé les élus à s'inspirer de Jacques Chirac, qui, selon elle, avait embrassé l'action publique « avec gourmandise, allégresse et jubilation ». Joli programme... Invité d'honneur de ce congrès, le président (LR) du Sénat, Gérard Larcher, lui a répondu, tout sourire : « La gourmandise, c'est fait ! L'allégresse, c'est ma nature. Quant à la jubilation, on verra ça plus tard... »

Pas en 2022, lors de la présidentielle, en tout cas ! Puisque, interrogé sur RTL (7/10), Larcher a juré n'y penser ni en se rasant ni en mangeant.

Jérôme Canard